BULLETIN
de la
SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE
du LIMOUSIN

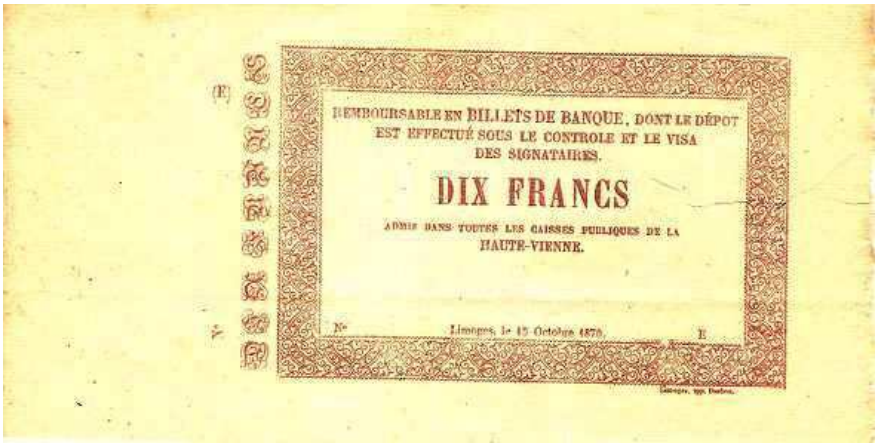

TOME XVII
Février 2010

TABLE DES MATIERES

Le mot du président. p.3

Claude FRUGIER, *Souvenir numismatique de l'incendie du 15 août 1864 à Limoges.* p.4

François LHERMITE, *Les billets de nécessité de 1870 émis par la chambre de commerce de Limoges.* p.8

Marc PARVÉRIE, *Les monnaies lémovices 'au carnyx'.* p.13

Alain HALARY, *L'euro, une question de confiance ?* p.24

Christophe PAWLOWSKI, *A propos des euros français d'or et d'argent.* p.26

François LHERMITE, *Les aveugles et les monnaies.* p.29

Christophe PAWLOWSKI, *De la baignoire de Darius aux oies du Capitole.* p.33

Association JETONS-TOURISTIQUES.COM, *Le premier salon du jeton touristique.* p.35

Liste de monnaies frappées à Limoges, vues en 2009. p.39

Snl87.fr – Identifications. p.40

Snl87.fr – Les monnaies du mois en 2009 p.41

Comment adhérer à la SNL. p.42

Nos publications p.43

Illustrations de couverture :

Revers de la drachme lémovice 'au carnyx' BN 4552

Médaille en argent de la Société immobilière du quartier des Arènes à Limoges

Billet de nécessité de 10 francs émis par la Chambre de commerce de Limoges en 1870

Reproduction interdite sauf autorisation de la
SOCIETE NUMISMATIQUE du LIMOUSIN
40, rue Charles Sylvestre
87100 LIMOGES
snl87@snl87.fr
www.snl87.fr

Le contenu des articles n'engage que la responsabilité des auteurs

Directeur de la Publication : René CHATRIAS
Dépôt légal : 1er trimestre 2010
Conception & réalisation : Marc PARVÉRIE
ISSN : 1265-3691

LE MOT DU PRÉSIDENT

René CHATRIAS

Les conversations allaient bon train, mais aucune décision ne se prenait... Un jour ou l'autre, il nous faudrait déménager, trouver un autre local pour tenir nos réunions, un autre dépôt où entreposer notre bibliothèque, nos vitrines d'exposition, notre matériel numismatique.

Laissé à l'abandon depuis maintenant plusieurs mois, le Cercle Union & Turgot ne nous incitait plus à le fréquenter. La situation se faisant plus pressante en ce début d'hiver, force a été de prendre la bonne décision et d'abandonner ce lieu qui vit tant de générations se distraire, tant de passionnés s'entretenir.

La chose est faite maintenant. Le déménagement s'est opéré avec quelques bras solides, par un sombre après midi de décembre. La grandiose porte de bois du Cercle s'est refermée, clôturant à jamais les mémoires de nos amis disparus, les souvenirs de longues et laborieuses discussions.

La page est tournée, 2010 s'ouvre sur un nouvel horizon.

Après quelques rapides recherches, nous disposons maintenant grâce à l'aide de la municipalité de Limoges, d'un nouveau local à l'Espace associatif Charles Sylvestre, plus proche de nos réalités, avec salle de réunion et bibliothèque. Nous pourrons y tenir nos réunions mensuelles, qui auront lieu désormais le premier samedi du mois, ainsi qu'une permanence le 3ème mercredi de chaque mois.

L'année passée, la SNL compte 10% d'adhérents en plus, notre trésorerie est saine, la bibliothèque s'est enrichie de nombreux ouvrages numismatiques, à la portée de tous.

Mis à part la visite du musée de Tulle par quelques uns d'entre nous, il n'y a pas eu de sortie annuelle, les sites archéologiques régionaux étant peu nombreux. J'espère qu'il n'en sera pas de même cette année et je compte sur certains d'entre vous pour émettre de nouvelles propositions.

Nous avons participé à quelques salons. Ceux-ci nous font connaître et nous amènent de nouvelles connaissances. Il serait souhaitable d'étendre nos activités vers les autres départements.

La bourse-exposition a tenu toutes ses promesses, participants et marchands se réjouissant des résultats obtenus. Mais quelle somme de travail pour sortir des sentiers battus, et présenter au public d'autres activités monétaires, de nouvelles et réelles passions. Remercions donc ici tous ces adhérents qui ont su se mettre en avant et sortir de leurs collections toutes ces merveilles qui ont, pour un jour, enchanté nos yeux.

Il est à craindre que, dans les années à venir, nous soyons victimes, comme tant d'autres, d'attaques informatiques, comme cela fut le cas l'été dernier. En effet, les internautes devenant plus nombreux et doués, ne tergiversent plus et transmettent sur le réseau les virus les plus virulents. Remercions une fois de plus notre webmaster, dont la promptitude à réagir et la gentillesse n'ont d'égales que la spontanéité et le bénévolat.

Avec de nouvelles rubriques contenant des mégaoctets d'images et d'informations, le site SNL87 est l'un des plus fréquentés, de part sa souplesse d'accessibilité et son sérieux. Nombreux sont ceux qui s'adressent à lui pour identifier une monnaie ou parfaire leurs connaissances des frappes des ateliers limousins. Mis à jour régulièrement, il reste l'un des outils que nous devons améliorer, en incorporant d'autres rubriques, d'autres sources de pédagogie.

Du travail.....il n'en manque pas!! Une priorité reste le recrutement de jeunes adeptes du net, qui prendront la relève de leurs aînés et compléteront le travail accompli. Nous espérons accueillir de nouveaux adhérents, avides de savoir, collectant écrits et anecdotes et permettant ainsi la survie de notre bulletin annuel et de notre association.

SOUVENIR NUMISMATIQUE DE L'INCENDIE DU 15 AOÛT 1864 A LIMOGES

Claude FRUGIER

En cette fin de journée du 15 août 1864, M. et Mme Cance, chapeliers 7 rue des Arènes[1] terminent leur repas du soir et comme beaucoup des habitants de Limoges s'apprêtent pour se rendre au champ de Juillet où doit être tiré un feu d'artifice en clôture des cérémonies organisées pour la célébration de la fête de l'Empereur Napoléon III.[2]

Avant de partir Mme Cance éteint le flambeau[3] de la boutique et se rend au champ de Juillet en compagnie de son mari. Vers 20 heures, peu avant le début du feu d'artifice, les voisins des chapeliers aperçoivent une lueur dans le magasin et pour eux aucun doute, un incendie venait de se déclarer. L'alerte est aussitôt donnée dans le quartier, puis au poste des sapeurs pompiers.

Malgré le retard pris dans l'alerte[4] le feu restait localisé à l'intérieur du magasin mais avant que les secours ne se présentent sur les lieux, certains des spectateurs présents avaient commis l'erreur de briser la devanture[5] provoquant ainsi un embrasement généralisé du local et très rapidement l'ensemble de l'immeuble est la proie des flammes.

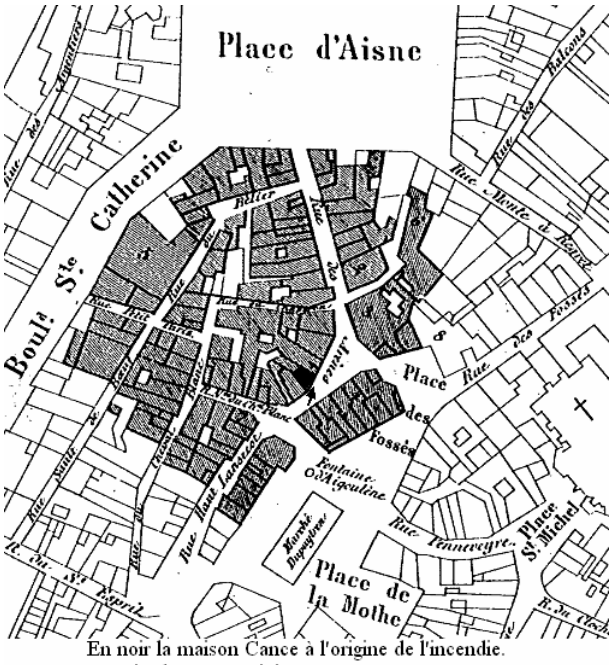

Figure 1 : plan du quartier des Arènes en 1864

Dans ce vieux quartier aux rues très étroites et composé de maisons à pans de bois datant pour beaucoup du 17ème siècle, l'incendie trouve dans les matériaux de construction utilisés à l'époque un aliment de choix qui facilite sa propagation, bien aidé par la sécheresse provoquée par les fortes chaleurs persistantes depuis le début de l'été. Avec une rapidité effrayante les immeubles mitoyens s'embrasent à tour de rôle et le rayonnement est si important qu'il enflamme les charpentes situées de l'autre côté des ruelles. En quelques heures le quartier n'est plus qu'un immense brasier attisé par un fort vent du sud.

1 La rue des Arènes se situait approximativement à l'emplacement de l'actuelle rue Othon Peconnet.

2 Proclamé fête nationale en 1852 par Louis Napoléon, le 15 août marquait aussi l'anniversaire de la naissance de Napoléon Bonaparte. Le succès de cette fête sera largement repris par la République en 1880 pour la consécration du 14 juillet comme fête nationale.

3 Guide des sapeurs-pompiers de la ville de Limoges, 1874, BFM, côte MS087, par l'adjudant-chef Auguste Debord. L'auteur, dans son « rapport d'incendie » reprenant les conclusions officielles de l'enquête note que la mauvaise extinction de la mèche est à l'origine du sinistre. En effet, Mme Cance pressa, enleva la mèche et la jeta, mal éteinte, dans une corbeille remplie de chapeaux de paille.

4 Idem. Le sieur Guinot qui se chargea d'aller avertir les secours se rendit au poste de la préfecture où « en raison des consignes le soldat de garde ne put lui donner la solution », même réponse à la division militaire, notre homme se dirigea en dernier lieu « au poste des pompiers qui sonnèrent l'alarme » et semble-t-il se dirigèrent vers le Champ de Juillet où se trouvaient leur commandant et leurs collègues.

5 Idem.

En dépit du courage des pompiers de Limoges aidés par la troupe et la population le feu progresse toujours. Des renforts sont demandés et à 7 heures du matin arrivent les pompiers de Périgueux, suivis en début d'après midi de ceux de Saint Marcel, Châteauroux et Argenton. L'incendie va faire rage durant 24 heures avant d'être maîtrisé mais ne sera circonscrit que plusieurs jours plus tard. Les nombreux foyers résiduels et les inévitables reprises de feux nécessiteront le maintien d'une surveillance permanente de 20 hommes jusqu'au 9 septembre.[6]

A l'heure du bilan les dégâts sont considérables, 109 maisons détruites, près de 2000 personnes sinistrées, des pertes évaluées entre 3 et 4 à 5 millions mais aussi étonnant que cela puisse paraître, aucune victime n'est à déplorer[7]. L'émotion que suscite cette tragédie va entraîner un grand élan de solidarité dans la France entière mais également au-delà de nos frontières et se manifester par l'ouverture d'innombrables listes de souscriptions, aides financières ou autres organisations de spectacles, les sommes récoltées permettant de distribuer des secours aux malheureuses familles sinistrées.

Figure 2 : Gravure du quartier après l'incendie

Les ruines sont encore fumantes et les déblais en cours d'enlèvement que déjà se pose la question de la reconstruction du quartier incendié. Pour mener à bien cette tâche, la « société immobilière du quartier des Arènes de Limoges » va voir le jour. Fondée par MM. Fayette et Ruben[8] avec un capital de 800 000 francs constitué en 1600 actions de 500 francs chacune, chaque souscripteur percevant un intérêt de 5% et un intéressement dans les bénéfices. Elle a pour mission, selon des plans fournis par la municipalité, de mener à bien les opérations immobilières nécessaires, de superviser la construction des maisons qui seront obligatoirement bâties en pierre ainsi que de procéder aux travaux d'aménagement urbain avec notamment l'élargissement de rues ou le percement de nouvelles voies. [9]

6 Idem.
7 Idem. Seuls cinq sapeurs-pompiers furent blessés.
8 Fayette, père, architecte honoraire du département et Ruben fils l'aîné négociant.
9 Près d'un quart de siècle sera nécessaire pour mener à bien l'aménagement du quartier.

Au cours des siècles notre ville eut à subir maintes tragédies comparables voire pires que celle qui venait de détruire tout un secteur de la ville. Et la lutte contre le feu dans tout cela ? Avant la révolution les moyens de lutte contre l'incendie sont très restreints et sans réelle organisation. A Limoges, depuis le XIII^{ème} siècle, c'est surtout sur les ordres mendiants et le clergé séculier que repose la lutte contre le feu, aidés en cela par la population et les soldats. Peu avant la révolution s'ébauche la création d'un premier corps des pompiers articulé autour de quelques artisans du bâtiment.

Il faut attendre le grand incendie de 1790 qui va ravager tout le quartier des Pousses où plus de 200 maisons seront détruites pour que la municipalité prenne vraiment conscience de la nécessité de se doter d'une compagnie de pompiers organisée et équipée de pompes. Mais en ces temps troublés, sa mise en œuvre va se heurter à une certaine hostilité et il faudra toute l'obstination de l'ingénieur Antoine Deville pour venir à bout de ces réticences.[10]

En 1864, 82 hommes, prioritairement choisis dans les métiers du bâtiment, sont affectés à la compagnie des pompiers dont 15 sont postés dans les bâtiments de l'ancien hôtel de la monnaie situé sur l'emplacement actuel du grand théâtre.[11] Ajoutons que la troupe pouvait également être sollicitée. La Compagnie est alors dotée de 14 pompes,[12] 30 tonneaux, 900 seaux ainsi que les divers accessoires obligatoires pour tenter de mener à bien sa mission. Les points d'eau répartis dans la ville fournissent le précieux liquide indispensable à l'extinction des incendies mais avec une capacité en eau nettement insuffisante et un positionnement parfois fort éloigné des lieux du sinistre. L'ensemble de ces ressources et les techniques d'intervention alors utilisées permettaient de maîtriser un feu naissant ou de faible intensité, mais s'avéraient dérisoires pour circonscrire un sinistre de grande ampleur.

De tout temps, la célébration d'un événement, d'un personnage ou d'un souvenir s'est fréquemment matérialisée par la frappe de médailles, jetons ou autres objets métalliques et qu'elle relève de volonté privée ou de l'autorité publique.

En plus des documents d'archives, gravures ou cartes postales, un témoignage numismatique de ce dramatique incendie et plus précisément de la reconstruction du quartier des arènes est parvenu jusqu'à nous sous la forme de deux médailles, l'une en bronze et l'autre en argent dont la description est identique.

Bronze et Argent, 34 mm, poinçon abeille, graveur Cheffer à Paris.

Figure 3 : médaille en bronze (1:1)

[10] Après un passage à la tête des pompiers de Paris, ce Lorrain, ingénieur des Ponts et Chaussées, va consacrer sa vie à l'organisation de la lutte contre l'incendie.

[11] D'autres postes étaient répartis dans la ville à la Préfecture, la Mairie, le Collège et l'Evêché.

[12] Op. cit., Guide des sapeurs-pompiers de la ville de Limoges. Douze pompes furent mises en œuvre au cours de l'incendie durant lequel le matériel de la compagnie sera fortement endommagé.

Figure 4 : médaille en argent (1:1)

A/ SOCIETE IMMOBILIERE DU QUARTIER DES ARENES DE LIMOGES, légende circulaire, dans un grènetis, au centre, armoiries de Limoges tourelées.

R/ FONDATEURS DIRECTEURS FAYETTE RUBEN 1864, inscrit en 5 lignes dans une couronne de laurier et de chêne. Graveur : Cheffer à Paris.

Si nous connaissons les circonstances qui sont à l'origine de la frappe de cette médaille, nous ignorons qui en était destinataire. Chaque souscripteur d'actions s'est-il vu remettre un exemplaire de cet objet ou bien s'agit-il d'une frappe restreinte destinée à quelques privilégiés, nous n'avons pas la réponse.

Henri Hugon, « Médailles et jetons de la Haute-Vienne », in *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin*, tome LXXV, 1934.
Jean-Louis Devoyon, *Naissance des pompiers de Limoges, Association renaissance du vieux Limoges*, 1999.
Auguste Debord, *Guide des sapeurs-pompiers de la ville de Limoges*, 1874, BFM, côte MS087. 1864.
Relation de l'incendie de Limoges, 15 et 16 août 1864, Chapoulaud Frères, Limoges, 1864.
Site Internet : http://www.echos-du-limousin.com/chronique_Limoges/

LES BILLETS DE NECESSITE DE 1870
EMIS PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LIMOGES.
François LHERMITE.

Nous avons déjà remarqué que les périodes de troubles à l'époque moderne ont entraîné une thésaurisation des monnaies de valeur (or et argent), dont le retrait de la circulation a créé un manque de numéraire provoquant localement la création de monnaies dites « de nécessité ». A Limoges, ce sont les « billets de confiance » de 1791-1792, des billets créés par les commerçants lors de la Révolution de 1848, et des billets créés par la Chambre de Commerce de Limoges lors des guerres de 1870, puis de 1914-1918.

Si les billets de 1914-1918 sont très bien connus, s'il reste beaucoup de renseignements dans les archives des municipalités pour ceux de 1791-1792, on ne sait que relativement peu de choses sur les billets de 1870, et encore moins sur ceux de 1848.

Nous nous proposons aujourd'hui de faire le point sur ce que nous savons au sujet des billets de 1870.

La plus ancienne mention retrouvée de ces billets provient des délibérations de l'administration municipale de Limoges, à la date du 12 septembre 1870 [1] :

« M. le président dit que sur la proposition de M. Haviland, il voulait inviter le Conseil municipal à créer une sorte de billet de banque municipale de 5, 10 et 20^F, ayant pour gage réel, déposé à une caisse spéciale de consignation, des billets de banque de 100, 200, 500 et 1.000 francs, difficiles à échanger et d'un usage restreint en ce moment, mais il a appris que la chambre de commerce a adopté cette idée, de concert avec la banque de France. La chambre se charge de sa mise en exécution en demandant l'appui moral du Conseil qui lui est accordé. M. le président demande au conseil de voter des remerciements à la chambre de commerce. »

Dans le « *Courrier du Centre* », le 18 octobre 1870, et dans le journal « *La Confiance* » du 17 octobre 1870 [2], a paru un avis d'émission de bons au porteur de cinq francs et de dix francs, avis signé à la date du 15 octobre 1870 par M. Victor Alluaud :

« Les administrateurs de la société anonyme de recouvrement de la Haute-Vienne, dans le but de suppléer à l'insuffisance du numéraire, ont pris l'initiative de créer des bons au porteur de cinq francs et de dix francs, valables dans le département de la Haute-Vienne. »

« Ces bons, dont la contre-valeur est représentée par des billets de la Banque de France déposés en lieu sûr, offrent toute espèce de garantie :
1° Papier spécial fabriqué à la main ;
2° Bons détachés d'un registre à talon, et numérotés ;
3° Trois signatures affirmant le dépôt nécessaire au remboursement ;
4° Application sur les bons du timbre sec de la Trésorerie générale.
Les bons de dix francs sont imprimés en caractères de couleur violette. Les bons de cinq francs sont imprimés en caractères de couleur rouge. »

« Ces bons seront admis dans les caisses publiques en paiement des contributions, mais à la condition expresse qu'il ne sera pas rendu de monnaie aux contribuables……..
On pourra dès aujourd'hui, se procurer ces bons à la succursale de la Banque de France. »

[1] Registre du 6 septembre 1870 au 13 novembre 1872 – Séance du 12 octobre 1870, p.37 – Réf. : Archives Municipales de Limoges : 1 D 1/31.
[2] La Confiance – 1ère année – n° 2 – Lundi 17 octobre 1870, p.4 – Réf. : BFM de Limoges : BM 58135/J.

La recherche de documents sur ces billets de 1870, m'avait fait découvrir les problèmes de la Municipalité de Limoges à cette époque, et j'avais alors fait un article sur « *Les difficultés financières de la ville de Limoges en 1870-71* »[3]. Rappelons brièvement que du fait de la guerre, la porcelaine, principale production de Limoges, ne se vendait plus, et que la plupart des porcelainiers avaient préféré fermer leurs usines plutôt que de produire sans vendre. La municipalité, devant le nombre très important de chômeurs que cela entraînait, décida la création de chantiers pour construire de nouvelles rues et donner ainsi du travail à ces chômeurs. Mais il fallait de l'argent pour les payer. La ville décida alors d'un emprunt auquel très peu de notables souscrivirent.

De multiples solutions furent étudiées dont la dernière consistait en l'émission de bons de 5 et 10 francs qui représenteraient des espèces dans la circulation, et qui seraient remboursables par tirages trimestriels avec un intérêt. Cette idée échoua comme les précédentes.

Dans la délibération du Conseil municipal du 4 mars 1871, on trouve, au sujet de ces bons : « Le public s'y habituerait comme il s'est déjà habitué aux coupures émises »[4]. Il s'agissait là sûrement d'une allusion aux billets de la Chambre de commerce.

Les archives de la Chambre de commerce de Limoges ne semblent pas avoir gardé beaucoup de traces de cette émission de billets. Le premier numéro du Bulletin de la Chambre de commerce de Limoges, à la séance du 14 août 1872, rappelle[5] :

« BANQUE DE RECOUVREMENT. La crise commerciale que la France a subie commença de se produire en août 1870 ; elle donna à la Chambre l'occasion de provoquer des réunions, où furent discutés les moyens d'en atténuer les effets. »

« Les banquiers refusaient non seulement l'escompte, mais encore le recouvrement des valeurs déplacées. »

« La chambre de commerce fit appel aux négociants et industriels, et une société anonyme, dite *de Recouvrements*, fut instituée pour obtenir la rentrée des effets que refusaient les banquiers. »

« Sur la demande de la Chambre, les trésoriers-payeurs reçurent du Gouvernement l'invitation « de prêter leur concours à cette œuvre. »

« EMISSION DE COUPURES. La rareté du numéraire devenait chaque jour plus intense : des coupures de 5 et 10 fr., garanties par des billets de banque, furent mises en circulation. La Chambre fit les frais de cette émission, qui fut accueillie avec faveur. »

En 1934, M. Henri Hugon fit une longue communication à la Société Archéologique et Historique du Limousin, communication qui a fait l'objet de tirages à part créant une sorte de catalogue des médailles, jetons et monnaies de nécessité de la Haute-Vienne. On peut y lire, après une brève mention des billets de 1848 [6] :

« Une création analogue fut l'œuvre de la *Société anonyme de recouvrement de la Haute-Vienne* qui s'était organisée le 27 septembre 1870, sur l'initiative de Victor Alluaud, pour remédier à la crise monétaire et commerciale née de la guerre. Un avis officiel de la mairie de Limoges, inséré au *Courrier du Centre* du 18 octobre 1870, annonça l'émission des billets imprimés en rouge (5 francs) ou en violet (10 francs) sur papier spécial fabriqué à la main, détachés de registres à talon, numérotés, pourvus de trois signatures et frappés du « timbre sec de la trésorerie générale. »

---

3 *Bulletin de la Société Numismatique du Limousin*, n°XI, février 2004, 7-10.

4 Opus cité (note 1) – Séance du 4 mars 1871, pp. 140-141.

5 Chambre de commerce de Limoges – Compte-rendu de ses travaux de 1867 à 1872 – Limoges, imprimerie Chapoulaud Frères, rue Montant-Magnine, 7 – 1872 – pp. 14-15.

6 Henri Hugon – Médailles et jetons de la Haute-Vienne – (Extrait du *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin*, tome LXXV) – Limoges, Imprimerie *Société des Journaux et Publications du Centre, 18 rue Turgot, 1934* – p. 49.

« Nous connaissons, grâce à M. Charles Alluaud, le type de billet de dix francs, imprimé par séries de trois au feuillet de papier vergé. Ce feuillet porte en filigrane un *seul* écusson meublé d'une croix :
Cadre rectangulaire fleuronné de 80/145 mm. Impression d'un seul côté : *remboursable en billets de banque dont le dépôt – est effectué sous le contrôle et le visa – des signataires – DIX FRANCS – admis dans toutes les caisses publiques de la – Haute-Vienne – Limoges le* « *15 octobre 1870 – E – Limoges, typ. Barbou.* Dans la marge à gauche, verticalement, en lettres gothiques, *Dix francs – n° - E.* »

« Des spécimens sur papier ordinaire furent imprimés, sans doute comme moyen de comparaison et de contrôle ; il n'en existe pas à la succursale de la Banque de France, mais M. André Clément, ancien trésorier de la Chambre de Commerce, en possède un de chacune des deux valeurs. »

Au total, nous ne connaissions que peu de choses sur ces billets. Entre autres, nous n'avions aucune référence pour nous indiquer le montant de cette émission de billets, ni bien sûr le nombre de billets de 5 ou de 10 francs émis. De plus, si nous connaissions la date de mise en circulation, nous ignorions totalement la date de retrait. Car, une chose est certaine, ces billets ont circulé, mais peut-être pendant peu de temps, ce qui limite les chances de billets non rentrés, d'autant que 5 ou 10 francs représentaient à l'époque des sommes non négligeables.

Henri Hugon a vu un billet de 10 francs que possédait M. Charles Alluaud. Etait-ce un billet ayant circulé, c'est-à-dire avec numéro et signatures, ou bien un simple billet non numéroté et non signé ? Est-ce qu'un descendant de la famille Alluaud possède encore ce billet ? Nous ne le savons pas.

Nous ne connaissons aucun de ces billets, et il semblerait qu'il n'en existe plus, bien qu'une telle chose paraisse extraordinaire.

Il y a une dizaine d'années, sont apparus sur des catalogues de vente de professionnels, de rares billets[7] répondant à la description que nous retrouvons dans les références. Ces billets, annoncés comme extrêmement rares et comme non émis, étaient proposés à des prix prohibitifs pour nos modestes bourses d'amateurs limousins, aussi, bien que nous soyons plusieurs dans notre Société à nous intéresser aux productions monétaires locales, aucun d'entre nous n'a soumissionné un de ces billets. Le terme de « non émis », pour moi, ne signifiait pas que cette émission n'avait pas eu lieu, mais que les billets en question, non numérotés et non signés, ne faisaient pas partie de ceux mis en circulation.

D'ailleurs, j'avais pensé alors que ces billets proposés à la vente pouvaient être « des spécimens en papier ordinaire » que cite Henri Hugon, et de ce fait, qu'on ne pouvait pas considérer qu'ils aient une très grande valeur.

Un ancien adhérent de la S.N.L. avait eu la chance d'acheter chez un brocanteur une plaque d'imprimerie correspondant au billet de 10 francs (et présentant une image semblable aux photos présentes sur les catalogues de vente cités ci-dessus).

Voilà tout ce que nous avions comme connaissances sur ces billets.

Mais, il y a peu de temps, j'ai eu la chance d'acheter pour un prix très raisonnable un de ces billets de dix francs chez un professionnel.

[7] Je me souviens de 2 billets de 10 francs et d'un billet de 5 francs.

Ce billet, non numéroté et non signé, est donc un billet qui n'a pas circulé ; mais il est imprimé sur du papier vergé[8] sur lequel se superpose un filigrane correspondant à la description de Hugon : « un seul écusson meublé d'une croix ».

Il pourrait donc bien s'agir d'un billet prévu pour être mis en circulation, mais resté en surplus des billets émis, et de ce fait non numéroté et non signé, et non détruit comme l'ont été sûrement les billets ayant circulé.

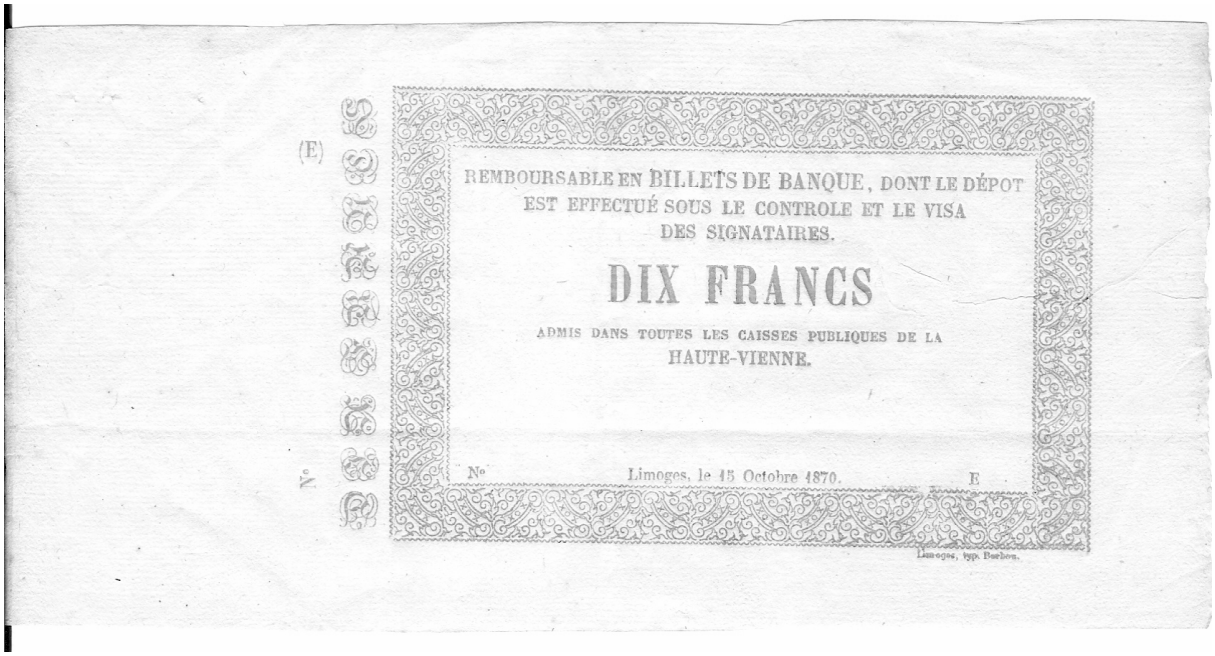

Figure 5 : billet de DIX FRANCS émis par la Chambre de commerce de Limoges (échelle 0,75:1) [9]

N'ayant pas l'équipement nécessaire pour photographier un filigrane, je l'ai dessiné par transparence et scanné ce dessin. Il est reproduit ci-dessous réduit d'un quart, mais je l'ai redressé, étant la tête en bas par rapport à l'impression du billet.

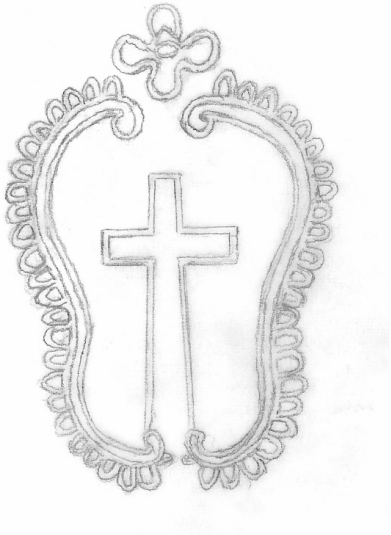

Figure 6 : filigrane du billet de DIX FRANCS (0,75:1)

[8] Selon le Grand Larousse Universel : *Papier vergé* : Papier présentant des vergeures. – *Vergeures* : Filigrane continu constitué de lignes parallèles très rapprochées, généralement associées à d'autres lignes plus espacées, perpendiculaires aux premières.

[9] Taille normale du billet : 21,50 x 11,00 mm

Récemment est paru un ouvrage intitulé *Les Billets de Nécessité Français de la Guerre de 1870-1871*, par Monsieur Yves JEREMIE[10].

Dans cet ouvrage, M. Jérémie décrit 4 « variétés » de billets pour Limoges, c'est-à-dire : 5 francs rouge sur papier crème, 5 francs noir sur papier blanc, 10 francs violet sur papier crème, 10 francs noir sur papier blanc.

Mais il n'est pas question de filigrane. Et que penser de ces billets noirs sur papier blanc ? S'agit-il des billets « spécimens sur papier ordinaire pour comparaison et contrôle » que signale Henri Hugon ? Nous n'avons aucun élément pour nous prononcer.

Selon M. Jérémie, l'émission totale aurait été de 50 000 francs, dont 440 francs de billets non présentés lors du remboursement. Cette somme aurait fait l'objet d'un don aux Hospices de Limoges, sous réserve de l'obligation du remboursement par les Hospices des billets présentés avec retard.

Mais surtout, on trouve dans cet ouvrage la reproduction d'un billet de 5 francs, ayant visiblement circulé (sale, écorné, avec des plis et des petites déchirures). Ce billet est numéroté et présente 3 signatures (V^{ic} ALLUAUD – BOUCHERON – TARNEAUD).

Enfin, M. Jérémie signale que, assez curieusement, les plaques d'impression n'ont pas été détruites après la fin de l'impression[11], ce qui est confirmé par le fait qu'une de ces plaques a été retrouvée.

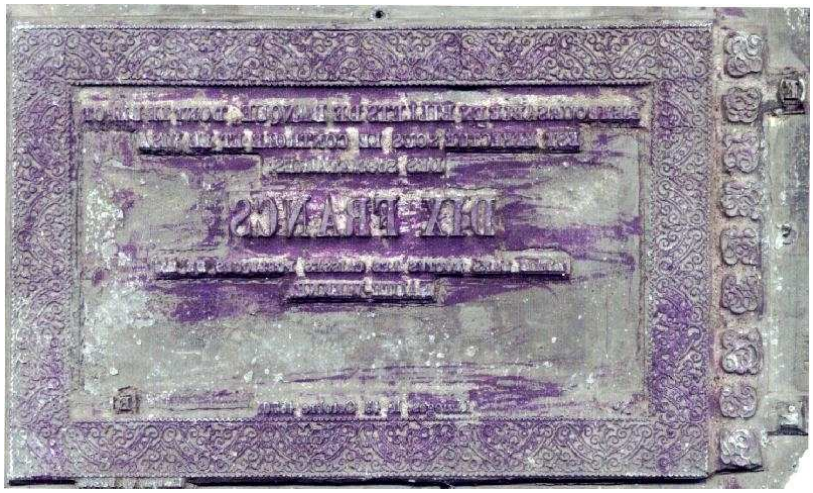

Figure 7 : plaque d'impression d'un billet de DIX FRANCS (0,5:1)

Ainsi, même si l'on peut affirmer que, contrairement à une opinion courante à Limoges qui déclarait que ces billets n'avaient jamais été émis, ils l'ont sûrement été et ont circulé. Il reste, certes, des questions sur ces billets de 1870 émis par la Société Anonyme de Recouvrement de la Haute-Vienne, émanation de la Chambre de Commerce de Limoges, en particulier le nombre de billets émis dans chaque valeur et la date de leur retrait.

10 Volume 15 de la collection *Histoire du papier monnaie français*, paru en avril 2009.

11 Il n'y a aucune raison de penser que ces informations nouvelles apportées par M. Jérémie soient inexactes, bien qu'elles soient pour nous sans références. Ce manque de références est normal étant donné que ce livre décrit plus de 900 billets émis dans la France entière, ce qui fait déjà un ouvrage volumineux.

LES MONNAIES LEMOVICES AU CARNYX

Marc PARVÉRIE

Abréviations :
BN : collections du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, correspondant aux illustrations de l'*Atlas des monnaies gauloises* de H. de la Tour (aussi notées LT).
DT : *Nouvel Atlas des monnaies gauloises tome III* (Delestrée 2007).
DT S : *Nouvel Atlas des monnaies gauloises tome IV* (Delestrée 2008a).

La série DT III 1070 des monnaies dites 'au *carnyx*' est restée longtemps assez mal connue en raison du très petit nombre d'exemplaires recensés, le plus souvent sans provenance bien établie. Pour cette raison, les ouvrages de références n'attribuaient cette série ne comportant qu'un statère d'or et deux types de drachmes qu'avec hésitation aux Lémovices.

Il y a deux ans, Louis-Pol Delestrée montrait, dans le tome XV de notre bulletin, l'existence de monnaies taillées au poids du quinaire, ainsi que de quinaires de bronze ou billon léger. Il nous a semblé utile, au vu de ces dernières découvertes ainsi que de la publication des fouilles du site de Tintignac (Naves, Corrèze), de présenter un corpus renouvelé de 36 monnaies 'au *carnyx*', intégrant une drachme au cheval à droite et une fraction d'argent toutes deux inédites. Il nous a paru de même intéressant de rapprocher de cette série les potins 'au *carnyx*' provenant du sanctuaire du Gué-de-Sciaux (Antigny, Vienne).

Le classement proposé tente de rendre plus claire la diversité des types de cette série. Il n'a pas de valeur chronologique absolue, et ne permet que d'avancer des hypothèses sur la succession et la datation, mais aussi la diffusion et l'attribution des émissions.

A. Statère en or DT 3392 : 1 seul exemplaire.
1. 7,22 g. 17-20 mm provenance inconnue DT 3392, LT 4551, Depeyrot III,34.1, Nash B1,140.

B1. Drachmes en argent DT 3393 (tête à droite / cheval à gauche) : 9 exemplaires
2. 2,23 g. 14 mm, Vaucluse, collection particulière.
3. 2,21 g. provenance inconnue, collection particulière[1].
4. 2,19 g. provenance inconnue, collection particulière[2].
5. 2,19 g. 13,5-17 mm, provenance inconnue, Musée A. Danicourt n°151, Depeyrot III,35.2
6. 2,19 g. sanctuaire de Tintignac (Naves, Corrèze)[3].
7. 2,18 g. 17 mm, provenance inconnue, Musée de Vienne, Demski 1998 n°3, 215.
8. 2,16 g. sanctuaire de Tintignac (Naves, Corrèze).
9. 2,15 g. 15 mm, Montignac-Charente (Charente), collection particulière.
10. 2,05 g. 14-15 mm, Montignac-Charente (Charente), collection particulière.

B2. Quinaires en argent de type DT 3393 : 4 exemplaires.
11. 1,91 g. 15-16 mm, près de Tintignac (Corrèze), collection particulière[4].
12. 1,89 g. 14 mm, provenance inconnue, Depeyrot III,36.6[5].
13. 1,86 g. provenance inconnue, MAN 3018, Depeyrot III,35.1
14. 1,74 g. sanctuaire de Tintignac (Naves, Corrèze).

1 Delestrée 2008b, 3.
2 Delestrée 2008b, 3.
3 Publication des trouvailles monétaires du site de Tintignac par D. Dussot à venir dans *Gallia*.
4 Delestrée 2008b, 3.
5 Vente CGF II, 21 juin 1997, n°194.

Louis-Pol Delestrée a montré que, suivant en cela l'exemple des peuples de la vallée du Rhône (Allobroges), puis de l'est de la Celtique (Eduens…), des peuples du centre ouest, comme les Bituriges ont évolué progressivement au cours ou à la fin du premier tiers du Ier siècle av. J.-C. de la drachme légère au quinaire pesant 1,8-1,9 g.[6]. Il semble ainsi en être de même pour les Lémovices que L.-P. Delestrée intègre à une "vaste mouvance biturige"[7].

B3. "Quinaires" d'argent de poids réduit : 8 exemplaires
15. 1,52 g. sanctuaire de Tintignac (Naves, Corrèze).
16. 1,44 g. sanctuaire de Tintignac (Naves, Corrèze).
17. 1,33 g. sanctuaire de Tintignac (Naves, Corrèze). Monnaie fourrée.
18. 1,31 g. 16 mm, sud de la Charente, collection particulière.
19. 1,28 g. sanctuaire de Tintignac (Naves, Corrèze).
20. 1,22 g. sanctuaire de Tintignac (Naves, Corrèze).
21. 0,98 g. sanctuaire de Tintignac (Naves, Corrèze). Il manque 25% de la monnaie, le poids théorique devrait approcher 1,3 g.
22. 0,93 g. sanctuaire de Tintignac (Naves, Corrèze).

7 des 10 monnaies provenant des fouilles du sanctuaire latènien de Tintignac (Naves, Corrèze) présentent des poids assez faibles qui s'échelonnent entre 0,93 et 1,52 g., le poids moyen semblant se situer vers 1,3 g. On pourrait voir là des émissions postérieures à celles des quinaires, peut-être contemporaines de la Guerre des Gaules ?

B4. Quinaires de bas billon ou de bronze DT S 3394A : 2 exemplaires.
23. 1,9 g. 14 mm, Charente, collection particulière.
24. 1,66 g. 15-16 mm, près du Fa (Charente-Maritime), Delestrée 2008a, planche XII[8].

L.-P. Delestrée a montré récemment que la série ‘au *carnyx*’ était en fait trimétallique, avec une émission tardive elle aussi de monnaies de bas billon ou de bronze taillées au poids du quinaire.

C1. Drachmes en argent DT 3394 (tête à gauche / cheval à gauche) : 8 exemplaires.
25. 2,27 g. provenance inconnue, BN 4553, Depeyrot III,36.2
26. 2,23 g. 14 mm, Chasteaux (Corrèze), Collection particulière.
27. 2,18 g. Hod Hill (Dorset, R.-U.), Depeyrot III,36.4
28. 2,17 g. 15 mm, provenance inconnue, BN 4552, Depeyrot III,36.1
29. 2,16 g. 15 mm, Gué-de-Sciaux (Vienne), réf. A26[9].
30. ? Nîmes (Gard), Depeyrot III,36.5
31. ? 15 mm, Charente-Maritime, Depeyrot III,36.3
32. ? 12-14 mm, Charente, collection particulière.

Le poids de ces trois derniers exemplaires n'étant pas connu, il n'est pas exclu qu'il s'agisse en fait de quinaires. Nous les classons ici par convention parmi les drachmes.

Une autre monnaie de ce type aurait été découverte à Malemort (Corrèze)[10]. En l'absence d'information supplémentaire (poids, contexte…), nous ne l'avons pas intégrée à ce corpus.

---

6 Delestrée 2007, 114 et Delestrée 2008b, 3. Le quinaire ou "denier gaulois" correspond à un demi denier romain.

7 Delestrée 2007, 12.

8 Vente CGB 36, 2008, n°1277.

9 Bertrand 2007 et Sarthre 2000, 278. Monnaie fourrée contenant 94,1% de cuivre pour 5,3% d'argent.

10 Information C. Maniquet.

C2. Quinaires en argent de type DT 3394 : 2 exemplaires.
33. 1,86 g. 14 mm, Tintignac (Corrèze), collection particulière[11].
34. 1,77 g. 14 mm, Gué-de-Sciaux (Vienne), réf. A07[12].

D1. Drachme en argent inédite tête à droite / cheval à droite.
35. 2,3 g. 16 mm, Montignac (Charente), collection particulière. **Fig. 1**.

Figure 1 : drachme lémovice 'au *carnyx*' DT 3393 variante, 2,3 g, 16 mm, échelle 3:1

Aux deux types de drachmes depuis longtemps connus, il faut désormais ajouter cette monnaie de bon argent et de bon poids découverte sur la commune de Montignac-Charente (16)[13].

Au droit, on note sur le profil à droite la chevelure avec des mèches en 'S', et un nez très droit assez marqué.

Au revers, le cheval galope vers la droite. A l'arrière-plan, un joueur de *carnyx* portant un casque à côtes[14] tient de la main droite un *carnyx* à embouchure droite, dont le pavillon dépasse au-dessus du cheval. Cette représentation est stylistiquement assez proche de l'exemplaire BN 4552, mais inversée.

Une étourderie de graveur, recopiant telle quelle et non en négatif une pièce qui lui sert de modèle, ne peut certes pas être totalement exclue. Cependant, le soin extrême apporté à la gravure des monnaies de cette série plaide plutôt en faveur d'un acte volontaire de changement de type, probablement pour marquer une nouvelle émission.

E. Fraction en argent.
36. 0,45 g. 9 mm, Souillac (Lot), collection particulière. **Fig.2**.

Figure 2 : obole 'au *carnyx*' inédite, 0,45 g. 9 mm, échelle 4:1

11 Counil 1996, 81 note 10 et 83 fig. 7. Delestrée 2008b, 4.
12 Bertrand 2007, 193-194 et Sarthre 2000, 278.
13 Vernou 1993, 191. Il s'agit à partir de l'époque augustéenne du lieu de traversée de la Charente par la voie romaine Limoges-Saintes. Il n'y a pas d'évidence d'un cheminement protohistorique.
14 A moins qu'il ne s'agisse d'une coiffure faite de nattes épaisses ? Voir les exemplaires BN 4552 et 4553.

Très certainement doit-on rattacher à cette série un unique exemplaire de fraction en argent de 0,45 g. provenant de Souillac (46). Au droit, ce très petit module de 9 mm ne laisse apparaître qu'une partie du visage tourné vers la droite. Au revers, le pavillon du *carnyx* qui apparaît au dessus du cheval galopant à gauche est un peu stylisé. Sous le cheval, un simple globule semble être la seule trace de la tête du joueur de *carnyx*. Ce seul exemplaire ne permet pas de dire s'il s'agit vraiment d'une division de la drachme ou du quinaire, ou plutôt d'un monnayage local doté d'une faible valeur propre[15]. Notons juste que 0,45 g. correspond à un quart du poids des quinaires.

F. Potins 'à la tête chapeautée'[16] : 15 exemplaires.
37. 3,41 g. 16 mm, Gué-de-Sciaux (Vienne), réf. A69.
38. 3,31 g. 17 mm, Gué-de-Sciaux (Vienne), réf. A61.
39. 2,94 g. 16 mm, Gué-de-Sciaux (Vienne), réf. A67.
40. 2,9 g. 14 mm, nord de la Charente-Maritime, collection particulière.
41. 2,88 g. 16 mm, Gué-de-Sciaux (Vienne), réf. A 65.
42. 2,67 g. 16 mm, Gué-de-Sciaux (Vienne), réf. A60.
43. 2,45 g. 17 mm, Gué-de-Sciaux (Vienne), réf. A64.
44. 2,43 g. 15 mm, Gué-de-Sciaux (Vienne), réf. A68.
45. 2,4 g. 15 mm, Gué-de-Sciaux (Vienne), réf. A70.
46. 2,29 g. 16 mm, Gué-de-Sciaux (Vienne), réf. A66.
47. 2,23 g. 16 mm, Gué-de-Sciaux (Vienne), réf. A62.
48. 2,22 g. 15 mm, Chasteaux (Corrèze), collection particulière. **Fig.3**.
49. 2,14 g. 16 mm, Gué-de-Sciaux (Vienne), réf. A71.
50. 2,08 g. 14-15 mm, Charente, collection particulière.
51. 1,67 g. 14 mm, Gué-de-Sciaux (Vienne), réf. A63.

Figure 3 : potin 'à la tête chapeautée', 2,22 g. 15 mm, échelle 3:1

Enfin, en raison de leur thème iconographique, il nous a semblé intéressant de rapprocher de la série 1070, les découvertes de potins 'à la tête chapeautée' provenant du sanctuaire du Gué-de-Sciaux (Antigny, Vienne.). Ces monnaies de bronze coulé contenant de 20 à 25% d'étain et moins de 1% de plomb, montrent au droit une représentation très stylisée de ce qui pourrait être une tête casquée, et portent au revers un *carnyx* tourné vers la gauche, mâchoires ouvertes laissant s'échapper une volute en 'S'. L'œil et l'oreille sont bien visibles, l'échine est figurée par quelques petits globules.

Deux exemplaires de même type ont été découverts en Charente et Charente-Maritime.

15 Voir les remarques de L.-P. Delestrée sur les fractions en argent des peuples centraux et de l'ouest. Delestrée 2007, 119 et 170.

16 Sarthre 2000, 269-270 et 277 annexe 2. La "tête" du droit est généralement tournée vers la gauche (type A). Elle est tournée à droite sur deux exemplaires, A63 et A65 (type B). Il semblerait que les dessins des deux types, page 269, soient inversés. Bertrand 2007, 115-116 & 195 (illustration de l'exemplaire n°41 ci-dessus, réf. A65). Hunter 2009, 237 et 234, fig. 9.

Figure 4 : tableau synthétique des différents types de monnaies au *carnyx*

A - El statère DT 3392
1 exemplaire 7,22 g

C1 - AR drachme DT 3394
8 exemplaires 2,16 à 2,27 g

B1 - AR drachme DT 3393
9 exemplaires 2,05 à 2,19 g

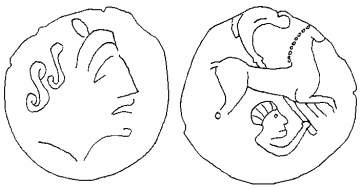

D1 - AR drachme
1 exemplaire 2,3 g

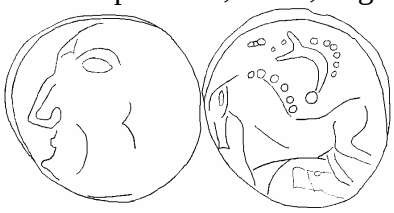

C2 - AR quinaire DT 3394
2 exemplaires 1,71 et 1,86 g

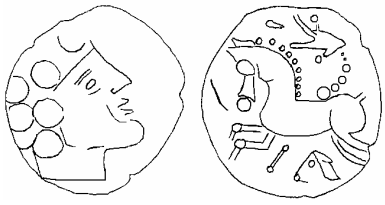

B2 - AR quinaire DT 3393
4 exemplaires 1,74 à 1,91 g

B3 - AR "quinaires" légers
8 exemplaires 0,93 à 1,52 g.

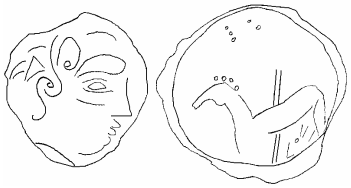

B4 - AE quinaire DT S 3394A
2 exemplaires 1,66 et 1,9 g

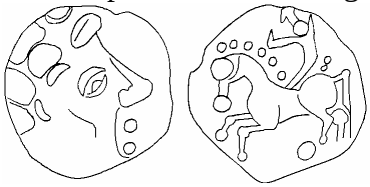

E - AR fraction
1 exemplaire 0,45 g

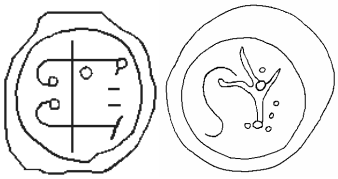

F - Potin ‘à la tête chapeautée’
15 exemplaires 1,67 à 3,41 g.

Un exemplaire provenant du sud de la Corrèze présente au revers un *carnyx* beaucoup plus stylisé (**Fig.3**).

En l'état actuel des connaissances, et avec toutes les réserves dues au faible effectif, il semble pour l'instant raisonnable de voir dans ces monnaies de potin, datables de la première moitié du I^er^ siècle av. J.-C. (Tène D2)[17], une production locale du sanctuaire du Gué-de-Sciaux. Cependant, dans la mesure où elles proviennent de la même aire de diffusion et, dans presque tous les cas, ont été découvertes avec des drachmes 'au *carnyx*' (voir fig.5), on peut s'interroger sur les liens qui pourraient unir ces deux séries.

Localisation et attribution

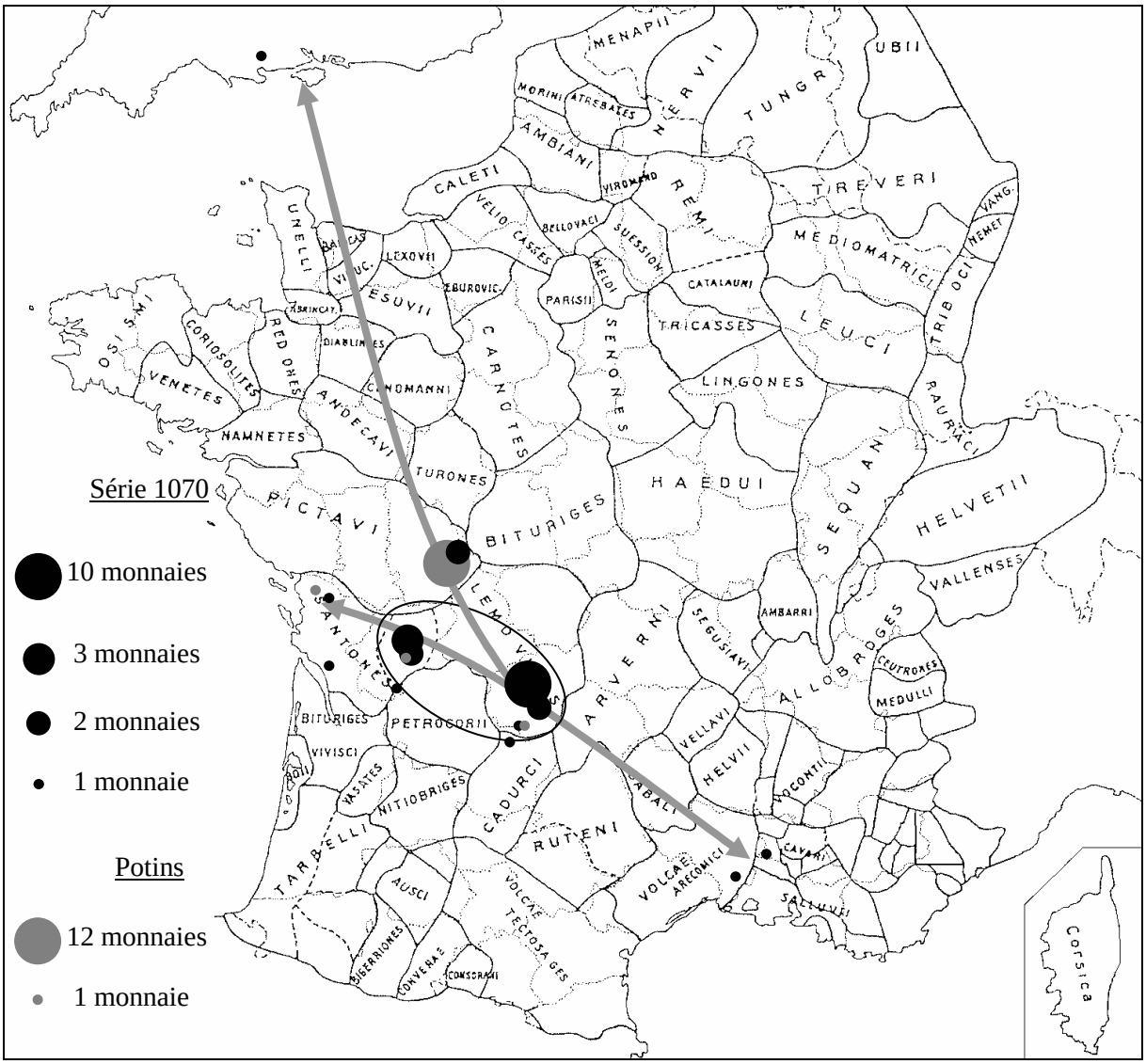

Figure 5 : localisation et diffusion des monnaies 'au *carnyx*'
(fond de carte : les peuples gaulois à l'époque de la Guerre des Gaules)

[17] Sarthre 2000, 269. Bertrand 2007, 115 & 195. Les monnaies ont été découvertes dans des contextes archéologiques correspondant à la période augustéenne.

La série des monnaies 'au *carnyx*' est généralement attribuée aux Lémovices. D. Nash parle de frappes liées au monnayage de l'ouest du Berry[18]. L.-P. Delestrée l'intègre par prudence à un plus vaste ensemble biturige-lémovice.

Les 27 monnaies de la série 1070 dont la provenance est attestée, et les 15 potins se répartissent géographiquement ainsi :

- un premier ensemble comprend les 14 exemplaires corréziens : 10 viennent du sanctuaire même de Tintignac, 2 autres de la commune de Naves (une sur la voie menant aux aurières voisines, l'autre sur un possible site d'*oppidum* voisin[19]), et 2 (dont un potin) de la commune de Chasteaux. Il faut ajouter à ce groupe la fraction provenant de Souillac, dans le nord du Lot.
- le deuxième ensemble d'importance est formé par les 6 monnaies découvertes en Charente (dont 3 sur la commune de Montignac-Charente), et les 2 de Charente-Maritime (et 2 potins).
- 2 monnaies d'argent proviennent des fouilles du sanctuaire du Gué-de-Sciaux dans la Vienne, ainsi que 12 des 15 potins.
- 2 découvertes isolées ont été faites en basse vallée du Rhône (Gard et Vaucluse).
- 1 monnaie provient de l'*oppidum* de Hod Hill dans le sud de l'Angleterre.

Cette répartition (voir fig.5) semble confirmer l'attribution de la série 1070 aux Lémovices. L'aire de diffusion est centrée sur la Corrèze et la Charente[20], avec des ramifications vers les côtes atlantiques d'un côté et la Méditerranée de l'autre. Peut-être cette diffusion est-elle à mettre en rapport avec les grands axes protohistoriques de commerce (notamment de l'étain) traversant l'isthme gaulois[21] ? Les contacts avec la vallée du Rhône semblent confirmés par la présence dans le sanctuaire de Tintignac de nombreuses monnaies des Voconces (LT 5815) et des Volques.

Avec 44% des monnaies connues provenant du sanctuaire ou des ses abords immédiats – 52% en comptant les deux autres monnaies corréziennes –, on serait bien sûr tenté de faire du sanctuaire de Tintignac l'épicentre de la diffusion de ce monnayage. Il n'est pas rare en effet, notamment dans le *Belgium*, qu'un atelier de frappe monétaire se développe en liaison avec un sanctuaire religieux, ce que L.-P. Delestrée nomme un "sanctuaire actif"[22]. C'est le cas, pour le centre de la Gaule, du sanctuaire de l'*oppidum* de Corent (63), sur lequel ont été découverts plus de 500 petits bronzes (notamment DT 3515-17 'au renard'), qui semblent constituer une émission du sanctuaire[23].

Bien qu'il n'y ait pas à Tintignac d'évidence archéologique de l'existence d'un atelier monétaire[24], on pourrait cependant avancer l'hypothèse d'un monnayage local de sanctuaire[25], au sein de la cité de Lémovices, servant au moins partiellement à un usage rituel dans le sanctuaire même, comme en témoignent les dix monnaies retrouvées dans l'enclos cultuel[26]. En revanche,

18 Nash 1978,60 : "related to West Berry coinage".

19 Dubois 2007, 101-103.

20 Vernou 1993, 24-25. La question de l'appartenance de l'Angoumois à telle ou telle *civitas* n'a pas véritablement été tranchée : "ce territoire devait constituer un *pagus* d'une des grandes cités voisines dominantes". Santons ? Pictons ? Lémovices ?

21 Hiernard 1982.

22 Arcelin 2003, 6. Fichtl 2000, 162.

23 Gruel 2009, 156. Barral 2003, 145 et 165. Delestrée 2007, 135.

24 Un coin monétaire a bien été découvert avec 9 monnaies dans un bâtiment à usage profane situé à proximité immédiate de l'enclos cultuel, mais il s'agit d'un coin de statères arvernes 'à la lyre'. Sa présence semble plus relever d'une offrande au sanctuaire. Maniquet 2008, 278.

25 Nash 1981, 13.

26 Il est à noter que bien que consacrées à la divinité du lieu, aucune n'a été mutilée rituellement (contrairement à la plupart des autres monnaies d'argent retrouvées sur le site). Concernant les offrandes de monnaies, voir Brunaux 2000, 7.

contrairement aux petits bronzes de Corent que l'on ne trouve quasiment que sur le site[27], les monnaies 'au *carnyx*' de Tintignac ont connu une diffusion plus large, dont on ne sait si elle relève du commerce ou de pratiques rituelles – deux ont été offertes sur le sanctuaire du Gué-de-Sciaux.

Iconographie

L'hypothèse de la frappe au sanctuaire peut être étayée par l'étude du programme iconographique de cette série monétaire.

On notera tout d'abord, et ce n'est pas si fréquent en numismatique gauloise, que le même motif se retrouve, sans réelle variante, sinon des différences stylistiques mineures, sur les monnaies d'or et d'argent.

Sur tous les types, à l'exception des potins, on trouve au droit, un profil apollinien à gauche ou à droite. La coiffure à grosses mèches est souvent simplifiée sous forme de boules. Sur certaines monnaies les mèches forment des "S". On aperçoit sur certains exemplaires une volute en accolade sortant de la bouche.

Au revers, on voit au premier plan un cheval non harnaché, non sexué, galopant à gauche (la scène est inversée sur la drachme n° 35). La crinière est le plus souvent bouletée, de même que les articulations des jambes. A l'arrière plan, un joueur de *carnyx*, dont on voit le buste ou seulement la tête tournée vers la gauche sous le cheval, tient de la main gauche le tube d'un *carnyx* à embouchure droite[28], dont le pavillon en forme de tête d'animal apparaît au dessus du cheval. L'homme semble coiffé d'un casque à côtes (bien visible sur les exemplaires 15, 18 et 35).

Sur les 16 monnaies que nous avons pu voir, le pavillon zoomorphe du *carnyx* est entièrement visible sur une dizaine d'exemplaires. Il présente toujours des mâchoires ouvertes, avec, sur au moins trois exemplaires[29], une dent bien visible sur la mâchoire inférieure. Il en sort, non pas une langue comme il a été parfois dit, mais une longue volute qui contourne la tête du cheval. Elle est bien visible sur les exemplaires 1 et 21, ainsi que sur les potins. Il n'en reste parfois qu'un trait ou une série de petits globules. Peut-être cette volute représente-t-elle le son qui s'échappe de l'instrument, ce son "inhumain et inquiétant" qui semble être la voix d'une divinité guerrière[30] et participe au *tumultus gallicus* rapporté par Diodore de Sicile et Polybe[31].

L'œil, représenté avec plus ou moins de détail, est toujours bien visible. La tête est souvent surmontée de ce qui pourrait être une oreille. L'échine peut être figurée par un simple trait (n° 1, 5, 13, 16) ou une succession de globules (n° 7, 9, 14, 19, 20, 21). Sur la drachme n° 2, l'extrémité inférieure en est recourbée.

Malgré les nombreuses différences de détail d'un exemplaire à l'autre, cette représentation semble se référer à un même type de *carnyx*. La récente étude de Fraser Hunter fait bien apparaître le souci du détail de ce type, par rapport aux autres représentations de *carnyx* beaucoup plus stylisées[32].

---

27 Gruel 2009, 166, fig.6.

28 Maniquet 2008, 310 : la découverte dans le dépôt cultuel de Tintignac (19) d'une embouchure droite est venue confirmer ce que semblaient montrer les monnaies.

29 N°1, 16, 36.

30 Brunaux 1987, 113.

31 Diodore V, XXX, 4 : "*Ils ont des trompettes d'une nature particulière et bien faite pour les Barbares : ils (…) en font sortir un son rude qui convient bien au tumulte de la guerre*".
Polybe II, 29 : "*Innombrable était la foule des sonneurs de cors et de trompettes ; et en même temps, toute l'armée entonnant son chant de guerre, il en résultait une si formidable clameur que non seulement les trompettes et les troupes, mais les lieux voisins résonant de concert semblaient eux-mêmes pousser des cris*".

32 Hunter 2009, 244 : "*a simplified, iconic carnyx*".

De fait la ressemblance avec le *carnyx* à tête de sanglier provenant du dépôt cultuel du sanctuaire de Tintignac[33] est assez frappante.

Fig. 6 : pavillon du *carnyx* à tête de sanglier provenant du dépôt cultuel de Tintignac

Analysant la composition du dépôt cultuel de Tintignac, Christophe Maniquet avance que ces armes, casques et *carnyx*[34] pouvaient être utilisés lors de cérémonies rituelles guerrières, peut-être d'initiation des jeunes guerriers, menées sur le sanctuaire. Le rituel, qui n'est pas sans rappeler les motifs du chaudron de Gundestrup, aurait été "dirigé par un clergé armé et casqué, et rythmé par le son des trompettes"[35].

Bien qu'il soit toujours extrêmement délicat d'interpréter l'iconographie des monnaies gauloises, on pourrait néanmoins avancer avec précaution l'hypothèse d'une référence plus ou moins directe de cette représentation de chevaux galopant devant des joueurs de *carnyx* avec l'activité cultuelle du sanctuaire.

Datation

La série des monnaies 'au *carnyx*' est datée du IIe siècle av. J.-C. par G. Depeyrot, de la fin du IIe siècle au 1er tiers du Ier siècle av. J.-C. par L.-P. Delestrée et des années 150-50 av. J.-C. par F. Hunter. D. Nash n'avance aucune datation[36].

La plupart des monnaies provenant de ramassage de surface ne permettent aucune datation. Quant aux 12 monnaies provenant des fouilles archéologiques des sanctuaires du Gué-de-Sciaux et de Tintignac, elles ne permettent malheureusement guère de préciser leur période d'émission. Trouvées en comblement de trous de poteaux ou éparses sur la surface de circulation, on peut seulement avancer un terminus *ad quem* – fin du Ier siècle av. J.-C pour le Gué-de-Sciaux[37] / avant la période augustéenne pour Tintignac[38] – mais elles ont pu être produites et circuler plusieurs décennies avant leur offrande au sanctuaire.

La forte cohérence iconographique de cette série pourrait plaider en faveur d'une production sur une période assez réduite. En effet, on n'observe pas de stylisation progressive, mais de nombreuses ressemblances stylistiques d'un type à l'autre : drachme n°7 et "quinaire" de poids réduit n°18, portrait stylisé et chevelure en 'S' sur la drachme de bon poids n°35 et le quinaire de billon n°14…

En revanche, on est en présence d'une série complexe comprenant une émission de statère d'or, trois types de drachmes, un passage au quinaire, puis un abaissement du poids de celui-ci à environ 1,3 g. avec, parallèlement ou successivement, une diminution de l'aloi jusqu'à obtenir des quinaires de bas billon voire de bronze. Cela semblerait plutôt indiquer une longue période de frappe avec plusieurs émissions successives et une perte progressive de poids et d'aloi.

---

33 Maniquet 2009, 40, fig. 50 & 51.

34 Les fragments de 9 épées, 9 fourreaux, 8 fers de lance, un *umbo* de bouclier, au moins deux animaux (enseignes ?) en tôle de bronze, un chaudron, 10 casques et 7 *carnyx*… Maniquet 2009, 17.

35 Maniquet 2008, 319.

36 Depeyrot 2004, 58-59. Delestrée 2007, 114. Hunter 2009, 237. Nash 1978, 60.

37 Sarthre 2000, 269. Bertrand 2007, 113-117 & 194. Les découvertes ont été faites dans des contextes archéologiques de la période augustéenne.

38 Maniquet 2008, 316.

S'il y a bien corrélation entre ces émissions monétaires au motif du *carnyx* et les activités cultuelles du sanctuaire de Tintignac, on ne peut guère faire remonter les premières frappes de statère et de drachmes avant la toute fin du IIe siècle av. JC.[39], ces frappes se poursuivant durant le premier quart du Ier siècle av. J.-C. Le passage au quinaire pourrait être daté des années 70 av. J.-C.[40] Quant aux quinaires de poids réduits et de bronze, ils pourraient être contemporains de la Guerre des Gaules. L'absence d'influence romaine – notamment de légendes – montre qu'il n'y a pas eu d'émission postérieure à 50 av. J.-C.

Le monnayage 'au *carnyx*', au vu des découvertes de ces dernières années – découvertes isolées et fouilles du sanctuaire de Tintignac –, apparaît plus varié et complexe qu'on ne le supposait jusqu'alors, avec une succession d'émissions de statère, drachmes, quinaires, fractions… tout au long de la première moitié du Ier siècle av. J.-C.

Sa diffusion semble confirmer la traditionnelle attribution aux Lémovices et invite à formuler l'hypothèse d'une frappe au sanctuaire à Tintignac. On pourrait alors se demander avec beaucoup de prudence si le motif iconographique commun à tous les types – un cheval galopant devant un joueur de *carnyx* – ne pourrait pas faire référence aux rituels guerriers du sanctuaire ?

Les fouilles qui se poursuivent sur le sanctuaire, ainsi que de probables nouvelles découvertes isolées, pourront peut-être apporter des éléments permettant d'étayer – ou non – ces hypothèses et de répondre aux nombreuses questions qui demeurent, concernant la chronologie des différentes émissions (notamment des fractions), mais aussi la diffusion de ce monnayage au-delà des abords immédiats du sanctuaire, en particulier en Charente, et les éventuels rapports avec les potins du Gué-de-Sciaux…

Arcelin P. & J.-L. Brunaux (2003), "Un état des questions sur les sanctuaires et les pratiques cultuelles de la Gaule celtique", *Gallia*, 60, 5-7.

Barral P., P. Nouvel, F. Perrin & M. Poux (2003), "La France du centre-est", *Gallia*, 60, 139-168.

Bertrand I. et P. Maguer (2007), *De pierre et de terre. Les Gaulois entre Loire et Dordogne*, Chauvigny, 113-117 et 190-196.

Brunaux J.-L. & B. Lambot (1987), *Guerre et armement chez les Gaulois (450-52 av. J.-C.)*, Paris.

Brunaux J.-L. (2000), *Les religions gauloises. Nouvelles approches sur les rituels celtiques de la Gaule indépendante*, Paris.

Gomez de Soto J. & P.-Y. Milcent, (2003), "La France du Centre aux Pyrénées (Aquitaine, Centre, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes)", *Gallia*, 60, 107-138.

Counil M. (1996), "Aux origines du vicus des Arènes (commune de Naves (Corrèze)", *Travaux d'Archéologie Limousine*, Tome 16, Limoges, 79-84.

Delestrée L.-P. & M. Tache (2007), *Nouvel atlas des monnaies gauloises. III : La Celtique, du Jura et des Alpes à la façade atlantique*, Saint-Germain-en-Laye.

Delestrée L.-P. & M. Tache (2008a), *Nouvel atlas des monnaies gauloises. IV : Supplément aux tomes I-II-III*, Saint-Germain-en-Laye.

Delestrée L.-P. (2008b), "Drachme ou quinaire au carnyx ?", *Bulletin de la Société Numismatique du Limousin*, Tome XV, Limoges, 3-4.

Depeyrot G. (2004), *Le numéraire celtique. III : de l'Atlantique aux Arvernes*, Moneta 36.

Dubois J. & M. Murat (2007), "Le site de Tintignac", *Lemouzi*, 181, janvier 2007, 98-110.

Fichtl S. (2000), *La ville celtique. Les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.*, Paris.

[39] Le sanctuaire gaulois semble occupé du début du Ier siècle av. J.-C. au début de la période augustéenne.

[40] L.-P. Deslestrée situe le passage progressif de la drachme légère au quinaire, dans la zone biturige-lémovice, autour de la fin du dernier tiers du Ier siècle av. J.-C.

Gruel K. & D. Lallemand (2009), "Monnaies gauloises et archéologie du territoire en Auvergne", *Coinage in the Iron Age, Essays in honour of Simone Scheers*, Londres, 156-171.
Hiernard J. (1982), "Corbilo et la route de l'étain", *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'ouest et des musées de Poitiers*, 16, 497-578.
Hunter F. (2009), "The carnyx and other trumpets on Celtic coins", *Coinage in the Iron Age, Essays in honour of Simone Scheers*, Londres, 230-248.
La Tour H. de (éd. 2001), *Atlas de monnaies gauloises*, Paris.
Maniquet C. (2008), "Le dépôt cultuel du sanctuaire gaulois de Tintignac à Naves (Corrèze)", *Gallia*, 65, 273-326.
Maniquet C. (2009), *Les guerriers gaulois de Tintignac*, Limoges.
Nash D. (1978), *Settlement & coinage in Central Gaul c.200-50 BC*, BAR IS 39, Oxford.
Nash D. (1981), "Coinage and state development in Central Gaul", in *Coinage and society in Britain and Gaul*, CBA Research Report n°38, Londres, 10-17.
Sarthre C.-O. (2000), "L'apport des analyses de monnaies découvertes au Gué-de-Sciaux (Antigny, Vienne) à la compréhension des monnayages pictons", in Bertrand I. (dir.), *Actualité de la recherche sur le mobilier romain non céramique*, Chauvigny, 263-278.
Vernou C. (1993), *Carte archéologique de la Gaule : la Charente*, Paris.

- - - INFOS MONNAIES GAULOISES - - -

Les pages dédiées aux monnaies lémovices de notre site (www.snl87.fr/lemovices.htm) tentent de donner une présentation la plus claire possible des monnayages gaulois de notre région. On y trouvera une présentation des différentes séries, des cartes de diffusion, une bibliographie…

Ces pages sont très régulièrement mises à jour en fonction des nouvelles découvertes.

Dernier exemple en date, ce quart en électrum de poids léger (1,02 g.) apparu sur un site de vente. La grande qualité de son revers montre qu'il existe une variante au type DT III 3408, avec au droit un profil à la tête "aquitanique" un peu différent du type traditionnel, et au revers un annelet non perlé, mais centré, sous le cheval. Un annelet apparaît aussi au-dessus de la grue.

Ce quart est manifestement de même type que l'exemplaire n°95 de la vente Rossini du 30 mai 2008, qui avait été classé en raison de son poids faible (1,11 g.) parmi les quarts tardifs des Bituriges (Série 1106) dans le Tome IV du *Nouvel Atlas des monnaies gauloises* : DT S 3477A. La grue, largement hors flan, n'a alors pas été identifiée comme telle.

La série DT III 1076 'à la grue et au trèfle' semble ainsi s'enrichir d'une émission de quarts en électrum de poids léger probablement plus tardive que celle des quarts en or DT 3408.

Merci à tous ceux qui font vivre ces pages en apportant leurs connaissances, des informations, des suggestions et de nouvelles photographies. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et à nous signaler d'éventuelles erreurs ou inexactitudes. Si vous avez des photos de types qui nous manquent ou de meilleures photos, nous les accepterons avec plaisir...

L'EURO, UNE QUESTION DE CONFIANCE ?

Alain HALARY

Le 1er janvier 2002 arrivait dans notre porte-monnaie l'euro et ses 8 pièces, parfois identiques, parfois toutes différentes comme en Grèce et en Finlande par exemple. Aucune d'entre elles ne semblait avoir, à part la valeur faciale, une importance plus grande l'une que l'autre. Certaines furent critiquées au point de vouloir les faire disparaître, ou du moins d'en suspendre la parution, mais pour le moment sans succès. Il s'agit bien sûr des pièces de 1 et 2 centimes d'euro.

Pourtant très vite on allait s'apercevoir que les pièces de 2 euros prenaient une importance capitale au point de vue numismatique par rapport aux sept autres. Si dans chaque pays il n'y en avait qu'une, en vérité deux pour les numismates, car tout comme pour les pièces de 10 F Mathieu, on se retrouvait à avoir une tranche A et une tranche B[1]. Certes l'Allemagne, avec ses 5 ateliers identifiés par les lettres A (Berlin) – D (Munich) – F (Stuttgart) – G (Karlsruhe) – J (Hambourg), nous a amené à nous retrouver dès 2002 avec ses 10 pièces de 2 euros différentes et ceci toutes les années suivantes.

Très vite on allait s'apercevoir que, chaque année avec l'entrée des nouveaux pays au fur et à mesure dans la zone Euro, on se retrouvait devant un nombre croissant de plus en plus rapide.

Mais dès l'année 2004, une chose nouvelle allait se produire. C'est la Finlande qui commençait la première à émettre une pièce de 2 euros commémorative. Les monnaies commémoratives célèbrent un grand événement, l'anniversaire d'un fait historique ou la commémoration de la naissance ou de la mort d'un personnage historique du pays émetteur.

Tous les prétextes étant bons pour rivaliser de graphisme parfois très recherché, parfois très sommaire.

Grèce 2004
Jeux olympiques d'Athènes.

Italie 2004
50e anniversaire du Programme alimentaire mondial

Espagne 2005
4e centenaire de la première édition de Don Quichotte.

Dès l'année suivante d'autres pays l'imitèrent et très vite en prirent l'habitude. Toutes les années qui suivirent nous vîmes sortir des commémoratives des pays les plus divers, y compris des petits Etats satellites ou de moindre grandeur comme St Marin, Monaco ou le Vatican.

---

1 Comme sur les 10 francs Mathieu (et d'autres...), il existe deux types de tranches : lorsque l'on pose la pièce devant soi avec l'avers (côté face) visible, et que l'on peut lire la légende à l'endroit, il s'agit de la tranche A. Lorsque l'on pose la pièce devant soi avec l'avers (côté face) visible, et que l'on peut lire la légende à l'envers, il s'agit de la tranche B.

Vatican 2005
XX[èmes] Journées Mondiales de la Jeunesse

Saint Marin 2006
500[e] anniversaire de la mort de Christophe Colomb

Monaco 2007
25[e] anniversaire de la mort de la princesse Grace

L'Union elle-même se prit au jeu et sortit des commémoratives communes où tous les grands pays membres participèrent. En 2009, la quasi totalité des pays membres, dont les tous derniers rentrés dans la zone euro, fit émettre une pièce commémorant le dixième anniversaire de l'Union Economique et Monétaire (UEM).

Allemagne 2009
L'Union Economique et Monétaire est illustrée par une silhouette humaine fortement stylisée dont le bras gauche est prolongé par le symbole de l'euro. Les initiales de l'artiste (Γ Σ pour Georges Stamatopoulos) figurent en dessous.

C'est ainsi qu'en 2007 avec l'entrée de la Slovénie nous nous retrouvâmes à avoir déjà un nombre impressionnant de 185 pièces de 2 euros. Mais pour les puristes, avec les tranches A et B, nous nous trouvons donc avec 370 types différents.

Tous les ans, le nombre de pièces devient de plus en plus spectaculaire et c'est ainsi qu'en 2009 nous serons confrontés à un nombre de 528 pièces de 2 euros différentes.

Quel quidam peut être capable à la boulangerie ou dans tout autre commerce de reconnaître une vraie pièce de 2 euros d'une fausse, même ne serait-elle qu'une pâle imitation ? C'est donc sur une entière confiance en la monnaie européenne que l'on nous demande de nous soumettre.

Espérons que cela ne cache pas autre chose de plus inquiétant, car à trop diversifier n'enlevons-nous pas un peu de crédibilité en cette monnaie si jeune malgré tout ?

Mais pour ma part, je ne voudrais retenir en résumé qu'une seule chose et n'est ce pas là ce qui nous intéresse le plus, pour nos enfants, petits enfants, arrière petits enfants qui auront une mine d'or inépuisable de recherche pour les futurs numismates en herbe.

Bon courage...

A PROPOS DES EUROS FRANÇAIS D'OR ET D'ARGENT…

Christophe PAWLOVSKI

En 2008 et 2009 (et bientôt en 2010 pour les dernières coupures de 50 euros argent et 500 euros or), la Monnaie de Paris a lancé un programme monétaire ambitieux constitué de huit pièces au total, dont cinq en argent et trois en or avec des valeurs faciales (y compris celles qui seront émises l'an prochain) de 5, 10, 15, 25 et 50 euros pour l'argent et de 100, 250 et 500 euros pour l'or.

5 euros
en argent

10 euros
en argent

15 euros
en argent

25 euros
en argent

100 euros
en or

250 euros
en or

L'annonce faite de reprendre des frappes de métaux précieux pour la circulation a été accueillie favorablement par les collectionneurs. Le relais par les médias a presque été tapageur pour un événement numismatique.

Comme autrefois sous les plus belles heures de notre défunt Franc, nous voici donc revenus au monnayage de prestige avec une volonté évidente de modernité mais qui risque cependant de se heurter dans les faits à une diffusion restreinte pour ne pas dire confidentielle…

I - Prestige, tradition mais interrogation(s)

C'est un fait acquis, le prestige d'une monnaie (mis à part la puissance économique de l'Etat émetteur) c'est avant tout son métal qui le lui confère et dans une moindre mesure, l'image ou plutôt le symbole qu'elle véhicule à travers les échanges commerciaux.

Ainsi donc comme avant 1914 (!) possibilité nous est offerte de régler nos achats en métal précieux, avec un bémol toutefois : l'épithète « précieux » ne devrait s'employer que pour les pièces de 10 euros et plus (la teneur en argent des pièces de 5 étant beaucoup plus faible que les autres). Alors pourquoi ce retour aux espèces sonnantes et trébuchantes comme naguère ?

Parmi les défenseurs d'un tel système, certains répondront par exemple que posséder une pièce de 100 euros en or, plutôt que 100 euros sous forme de billet(s) constitue une sécurité en cas

d'hyper-inflation. D'autres y verront l'aspect plus durable du métal face au papier à cause de la durée de vie d'une pièce (qu'elle soit en or ou en argent) bien supérieure à celle d'un billet, bien que plus lourde et donc moins commode à transporter. D'autres enfin, plus nostalgiques et encore moins nombreux y verront le signe d'un retour sur un glorieux passé monétaire…

Des détracteurs, il en existe également à cause d'une incompréhension manifeste, provoquée par la méconnaissance des nouvelles espèces. Ces monnaies, parfois qualifiées de déroutantes (notamment chez les commerçants) suscitent l'étonnement, la curiosité et parfois le scepticisme du public. On peut observer deux types de réactions : tout d'abord le rejet et la défiance face à des monnaies méconnues dont on doute de l'authenticité, puis le sentiment que ces monnaies sont rares et qu'il faut donc les accepter sans rechigner en raison d'une possible valeur de collection. Que se passe-t-il en pratique ?

La réaction du public est dans un premier temps de laisser les billets passer de main en main et s'user, et de conserver les pièces qui de fait, n'ont pas le temps de circuler longtemps. Ce phénomène de thésaurisation (comparable à celui déjà rencontré dans les années 60 avec les pièces de 5 et 10 Francs) émane tant des particuliers que des commerçants dont certains prélèvent méthodiquement dans leur caisse les exemplaires apportés par les clients. Prenons le pari toutefois qu'ils y trouveront peu de pièces en or…

II - L'idée du programme et le thème choisi

L'idée directrice de la puissance émettrice fut de faire à nouveau coïncider la valeur faciale, la valeur marchande initiale et la valeur libératoire avec des tirages importants et de nouveaux millésimes chaque année, sans changement de graphisme pour que ces monnaies acquièrent une dimension intemporelle qui les ancre dans l'histoire monétaire de notre pays, un peu comme les célèbres « Hercule » en leur temps.

Il s'agissait de combler un manque chez les Français en proposant des monnaies qui n'existent plus aujourd'hui. Alors que l'Euro est souvent perçu de façon négative par l'opinion, cette série de huit pièces respectueuse de la tradition mais également novatrice devrait contribuer à réconcilier les Français avec leur monnaie et tendre vers plus de consensus, de citoyenneté et de souveraineté.

On avait annoncé que la série des huit valeurs faciales serait aussi « révolutionnaire » (dixit la Monnaie de Paris). Il s'agit plus en fait d'une déclinaison, au demeurant fort réussie (n'en déplaise à certains) de la célèbre Semeuse. A travers cette série, il y a eu la volonté de ne pas faire de césure comme en 2002 lors du passage du Franc à l'Euro, mais de s'inscrire dans une forte tradition monétaire et numismatique pour retrouver les faveurs du grand public et « faire aimer à nouveau leur monnaie aux Français ».

Le choix de s'inspirer librement de la Semeuse, personnification de la République créée par Oscar Roty à la fin du XIX^{ème} siècle, suit cette ligne directrice. Il s'agit de s'appuyer sur des références historiques solides pour créer de la profondeur de champ, des perspectives d'avenir. La Semeuse, digne héritière de ses illustres devancières, a donc été modernisée, adoptant une silhouette plus actuelle (osons le dire : presque plus « sexy »), tout comme l'espace qui l'entoure sur les pièces : l'allégorie de la République évolue désormais dans le cosmos où elle jette non plus des semences mais des étoiles qui sont autant d'idées généreuses qu'aucun vent contraire ne viendra perturber.

L'autre aspect novateur de cette série est que les huit pièces qui la composent se liront comme une bande dessinée décrivant le geste de la Semeuse de façon complète. Il s'agit en fait de la seule série monétaire qui adopte ce principe et c'est en cela, toujours selon les responsables de la Monnaie de Paris, qu'elle est révolutionnaire. Le texte parle aussi d'un design cinétique et contemporain : en y regardant de plus près nous pouvons facilement apercevoir qu'il n'y a pas que la Semeuse qui bouge ; le soleil également, ce qui permet d'en déduire que notre République aura travaillé de son lever à son coucher ! En réalité, tout un programme politique, bien dans l'air du temps…

Pour en finir avec le graphisme, rappelons juste en quelques mots qu'au droit la Semeuse stylisée est munie de son sac à l'épaule droite. En arrière plan, soleil levant on l'a vu (pour la 1ère pièce, celle de 5 euros), puis couchant (pour la dernière pièce de la série, celle de 500 euros) avec la mention « RF » et le millésime. Au revers, on peut apercevoir des hexagones superposés symbolisant la France de par sa forme géographique, avec rameaux d'olivier et de chêne à l'horizontale, symboles de paix et de force mais également (ce que nous ignorions) des Français du Sud et du Nord, entourés de la devise républicaine avec inscription de la valeur faciale.

Bref, si cette Semeuse du XXIème siècle en mouvement est incontestablement une réussite esthétique, elle n'est malheureusement pas exportable dans la zone euro puisque n'ayant cours légal qu'en France. L'Union latine en son temps (au moins jusqu'en 1914) avait su réaliser la mise en œuvre et la circulation des métaux précieux. L'Euro reste notre monnaie commune mais seulement avec l'emploi de métaux communs. Dommage !

LES AVEUGLES ET LES MONNAIES.

François LHERMITE.

Lors de la réunion de janvier 2009, notre ami M. Frédéric LERAT a attiré notre attention sur deux monnaies présentant des points qui étaient vraisemblablement des caractères « braille ». Cela m'a amené à rechercher quels moyens avaient été retenus pour la reconnaissance des monnaies par les aveugles. Cette recherche[1] a abouti à l'essai présent qui pose beaucoup de questions et qui contient peut-être beaucoup d'erreurs.

Les deux pièces en question étaient : une monnaie italienne de 500 lires qui a été frappée depuis 1982 jusqu'à l'arrivée de l'euro et une monnaie thaïlandaise bicolore de 10 baht, qui a été frappée pendant les années 2531, 2532, 2534, 2535 et peut-être encore les années suivantes de l'ère bouddhique (c'est à dire 1988, 1989, 1991, 1992…)[2].

Pièce italienne de 500 lires

Pièce thaïlandaise de 10 baht

Rappelons que l'écriture braille comporte des combinaisons de 1 à 6 points sur deux colonnes de 3 points numérotés verticalement 1,2,3 pour la première colonne, et 4,5,6 pour la deuxième.

Sur la monnaie thaïlandaise la lecture est facile : premier caractère : un point 1, c'est-à-dire 1 en chiffre ; puis un deuxième caractère : points 2-4-5, soit 0 en chiffre – au total cela fait 10, valeur de la pièce en baht [3].

La monnaie italienne comporte plus de caractères : points 4-6 = majuscule ; puis points1-2-3 = lettre « l » ; puis point 3 = signe d'abréviation ; puis points 3-4-5-6, ce qui signifie : les caractères suivants sont des chiffres ; puis 1-5 = 5 ; puis 2-4-5 = 0 ; puis 2-4-5 = 0. – Au total, on peut lire : majuscule l, abrégé, chiffres 5, 0, 0 ; soit L. 500.

Pourquoi y a-t-il ces caractères sur ces deux monnaies ? Aussi bien pour l'Italie que pour la Thaïlande, on ne retrouve aucune autre valeur de pièce avec ce type de caractères. En particulier, pour l'Italie, après la création de ces pièces de 500 lires de 1982, furent émises des nouvelles pièces de 100 lires en 1993 et des pièces de 1.000 lires en 1997 sans caractères braille. Pour la Thaïlande, il en est de même : aucune autre pièce de cette époque ne présente du braille.

Par ailleurs, 1982 et 1988 ne sont apparemment pas en rapport avec un anniversaire, ni de la vie de Braille, ni de la création de son alphabet. Je n'ai donc aucune explication de la présence de ces caractères sur ces monnaies.

---

1 Recherche difficile, car, même dans les descriptions des billets, il n'est généralement pas fait mention des signes inclus pour les non-voyants.

2 Il faut retrancher 543 à l'année bouddhique pour retrouver l'année chrétienne.

3 Si ces caractères étaient des lettres cela ferait « a j ». Le mot chiffre n'est pas inscrit avant ces deux caractères mais on peut le supposer.

J'ai recherché si d'autres pays possédaient des pièces avec de tels caractères. Je n'en ai pas trouvé, sans aucune certitude, car il y a tellement de monnaies émises dans le monde qu'on ne peut prétendre avoir tout vu.

Fin 2008 et début 2009, deux pays, les Etats-Unis et l'Inde, viennent de célébrer sur des monnaies le bicentenaire de la naissance de Louis Braille, né le 4 janvier 1809 [4]. Ces monnaies comportent des caractères braille, ce qui se comprend aisément.

Par la suite, deux pays européens, la Belgique et l'Italie, ont annoncé vouloir célébrer ce bicentenaire par l'émission de pièces de 2 euro commémoratives[5].

Tout cela amène une question : comment les aveugles reconnaissent-ils les monnaies ? Pour les pièces, il semble qu'on ne se soit jamais trop posé la question. Les aveugles pouvaient sans doute reconnaître les pièces en circulation au toucher du fait de leurs reliefs. Mais pour les billets aucune marque n'avait été prévue, semble-t-il, pendant très longtemps.

Ce n'est que dans le dernier quart du XX^{e} siècle, que les émetteurs ont fait des efforts pour rendre les billets reconnaissables par les aveugles.

Assez curieusement, peut-être par crainte que les signes en relief disparaissent avec l'utilisation du billet, il ne semble pas y avoir eu de billet avec des caractères braille. La reconnaissance se faisant surtout par des éléments à impression en relief : barres, points, cercles, petites figures géométriques, etc…, généralement placés à l'avers du billet.

Il semble que le premier billet émis avec de tels signes, fut un billet suisse de 50 francs, émis en 1978, présentant 3 points en relief. Il sera suivi, en 1979, par un billet de 10 francs suisses présentant un seul point.

Puis en 1979, la Belgique va émettre un billet de 500 francs, puis un billet de 1 000 francs en 1980 et un billet de 5 000 francs en 1982, etc... Tous les billets belges émis jusqu'à l'arrivée de l'euro porteront de telles marques à l'avers : bandes striées en relief dans la partie supérieure droite sous le chiffre de la valeur, et points ou cercles dans la partie inférieure droite au-dessus du chiffre de la valeur.

Billets belges de 100 et 1000 francs

La France, en 1979 aussi, va émettre un billet de 100 francs à l'effigie de Delacroix qui comporte à l'avers, à gauche et en bas, trois points en relief à coté d'une bande striée en relief. Mais curieusement, les billets suivants, 20 francs Debussy de 1981 et 200 francs Montesquieu de 1982 ne comportèrent pas de signes pour les aveugles, peut-être parce que ces billets étaient prêts auparavant et qu'on n'a pas voulu les modifier.

4 Cf. Numismatique et Change, n°398, novembre 2008 , p.23, et n°401, février 2009, p.18.

5 Cf. Numismatique et Change, n°405, juin 2009, p. 16.

Billet de 100 francs « Delacroix »

La dernière série de billets français apparue en 1992, avec le 50 francs « Saint-Exupéry », avait sur chaque billet un signe de reconnaissance pour les aveugles, sous forme de l'impression en taille-douce d'un petit dessin simple situé à l'angle supérieur gauche de l'avers du billet. Ces petits dessins étaient sentis par les doigts des non voyants qui pouvaient ainsi en déterminer la valeur.

Sur le billet de 50 francs, il s'agissait d'une simple barre verticale ; sur le billet de 100 francs « Cézanne », un carré ; sur le 200 francs « Eiffel », un cercle ; et sur le 500 francs « Pierre et Marie Curie », un triangle.

Billet de 50 francs « Saint-Exupéry »

Billet de 100 francs « Cézanne »

Billet de 200 francs « Eiffel »

Billet de 500 francs « Pierre et Marie Curie »

En 1980, Israël émit une nouvelle série de billets (1, puis 5 et 50 shekels), puis en 1981, 100 shekels, avec des signes en relief. La même année, le Luxembourg et les Pays-Bas imitèrent la Belgique, puis le Portugal.

Par la suite, d'autre pays seront acquis à ce principe : Argentine et Tchécoslovaquie en 1986, Finlande en 1987 et Singapour en 1988.

Billet argentin d'1 austral

Dans la décennie 1990-2000, beaucoup de pays (entre 20 et 30 environ) firent de même. Entre autres, on peut citer l'Allemagne qui émit de nouveaux billets à partir de 1991 pour l'ensemble de ce pays, après sa réunification.

En ce qui concerne les euro, ils furent conçus en pensant aux personnes atteintes de cécité et des essais ont été faits en partenariat avec l'Union Européenne des Aveugles qui a admis que les résultats de reconnaissance étaient satisfaisants. Ces essais ont été faits par des aveugles, dans plusieurs pays européens avec des monnaies spéciales : pour les pièces, des jetons furent fabriqués avec à l'avers « TRAINING TOKEN » et au revers le chiffre de valeur et un vague dessin de carte : seule la tranche était semblable à celle des pièces définitives[6]. Pour les billets, ils n'avaient qu'un avers dont l'aspect et la couleur rappelaient le billet choisi, avec seulement le relief des lettres de la Banque Centrale Européenne et du grand chiffre de valeur situé en haut à droite à l'avers. Ces billets d'essai étaient surchargés « NO VALUE » sur les deux faces[7].

Pour les pièces, le principal signe de reconnaissance est donc la tranche. Tranche lisse pour les pièces de 1 et 5 cent (ne pouvant être confondues du fait de leur différence de taille) et lisse avec un sillon circulaire sur la tranche pour les 2 cent. Tranche à grosses cannelures pour 10 et 50 cent (là encore la distinction se fait au diamètre de la monnaie) et « fleur espagnole » pour la 20 cent (sept encoches sur le pourtour délimitant « les pétales »). La tranche de la pièce d'1 euro est divisée en 6 sections alternativement lisses et striées, celle de 2 euro est striée sur tout le pourtour (les lettres en creux ne sont pas vraiment perceptibles par les malvoyants).

Pour les billets, il y a, d'une part l'inscription des initiales de la Banque Centrale Européenne dans les différentes langues (BCE ECB EZB EKT EXP) qui est en relief et permettrait la confirmation qu'il s'agit bien d'un billet en euro, et d'autre part la taille des billets, toujours croissante, ainsi que les chiffres de valeur qui sont imprimés, en haut et à droite sur l'avers, en caractères en relief de grande dimension. La taille de ces chiffres sur un fond offrant un fort contraste permet aussi une lecture par les malvoyants. Enfin, l'impression en taille douce permet de reconnaître plus ou moins le dessin et offre un moyen supplémentaire de reconnaissance.

En conclusion, il semble qu'on prenne en compte de plus en plus le handicap visuel, et bien que certains grands pays n'aient pas encore adhéré à ce principe, les pays qui l'ont fait sont de plus en plus nombreux. On adapte donc les monnaies pour sortir les aveugles et malvoyants de leur isolement, et leur permettre d'être moins dépendants de tiers pour la reconnaissance de la valeur des monnaies.

6 Ces jetons d'essai ont été frappés à la Monnaie de Pessac, et portent un différent fait de deux cornes d'abondance opposées, dans un ovale (nouveau différent de la Monnaie de Pessac).

7 Cf. Numismatique et Change n°327 – mai 2000.

DE LA BAIGNOIRE DE DARIUS AUX OIES DU CAPITOLE

Christophe PAWLOWSKI

Pour tous ceux qui s'intéressent à la période antique (et les autres), je vous livre ici le résumé du chapitre III d'un ouvrage au titre évocateur de Peter L. BERNSTEIN, *Le Pouvoir de l'Or : histoire d'une obsession*, publié aux Editions Mazarine.

Après la victoire de Cyrus sur Crésus, autrement dit des Perses sur les Lydiens à Sardes en 547 avant J.-C., l'or, en tant que matière précieuse et non plus seulement décorative ou ostentatoire, devint rapidement le socle d'un nouveau système monétaire. Les Lydiens, jusqu'à cette date, pensaient que si l'or jouait un rôle clé dans le développement du commerce, c'était avant tout pour sa valeur intrinsèque. Ainsi lorsque Solon rendit visite à Crésus, ce dernier préféra lui montrer son trésor constitué de magnifiques objets en or plutôt que l'impressionnante quantité de pièces d'or qu'il possédait dans ses coffres.

Dès lors, il était évident que le système monétaire devait évoluer tout simplement parce que l'or emportait toutes les qualités idéales pour qu'il devienne une monnaie à part entière. La transformation progressive de l'or en monnaie devint inéluctable ; la puissance sociale et la richesse monétaire allaient devenir une seule et même notion.

Les Grecs offrent un exemple troublant du rapprochement entre l'or élément décoratif et l'or en tant que monnaie. L'or étant supposé conférer un caractère divin aux objets inanimés, voilà que Phidias habilla la grande statue d'Athéna d'un scintillant manteau d'or : manteau qui devait rapidement rétrécir telle une peau de chagrin lorsqu'il fallut le convertir en monnaie pour financer les expéditions militaires contre Sparte.

En Grèce, les pièces de monnaie étaient principalement en argent, mais ailleurs l'usage de pièces en or allait se répandre très rapidement. Darius lui-même alla plus loin que Crésus et ses statères : au lieu de se contenter d'un motif symbolique, il fit frapper des pièces à son effigie qui donnèrent naissance aux fameuses dariques.

Royaume achéménide, darique d'or, 475-420 av. J.-C. Série IIIb. 8,33g.
D/ le roi agenouillé à droite sur une ligne de sol, tenant une lance et un arc.
R/ Carré creux allongé.
Vente Elsen n°94 du 15 décembre 2007.
Ech. 2:1

Ainsi les Perses furent-ils les premiers à financer le commerce et à collecter des impôts non plus seulement en nature mais aussi en monnaie, tout en sachant utiliser l'or comme manifestation de leur puissance. La preuve en est que, lorsque Alexandre le Grand eut finalement écrasé l'empire perse et le Roi des rois à Issos en 331 avant J.-C., il découvrit une baignoire en or dans les affaires de voyage de Darius III.

Il n'empêche que les Grecs eux aussi étaient déjà familiarisés avec l'utilisation de l'or aussi bien comme monnaie que comme élément de décoration. Non seulement Alexandre disposait des réserves amassées par son père Philippe et de la production des mines de Macédoine et de Thrace, mais encore des immenses trésors dont il s'empara durant ses campagnes en Asie. L'intérêt des

pièces d'or comme instrument de propagande et de relations publiques n'avait échappé ni à Philippe, ni à Alexandre. Le système des *philippeioi* fonctionna durant presque deux siècles dans tout l'empire grec jusqu'à ce qu'en 197 avant J.-C., le romain Flaminius écrase à Cynoscéphales un lointain successeur d'Alexandre.

Royaume de Macédoine - statère d'or (8,66 g) posthume au nom de Philippe II (359-336) – Atelier de Colophon (c. 323-316).
Av. : tête laurée d'Apollon à droite aux traits d'Alexandre.
Rv. : bige galopant à droite, à l'exergue, un trépied. Sous la ligne de sol, le nom ΦΙΛΙΠΠΟΥ
Vente Palombo n°8 du 28 novembre 2009.

Ech. 2:1

Cependant, les Romains utilisaient depuis longtemps de la monnaie métallique. Dès le V^{ème} siècle, ils avaient même pris l'habitude de conserver leur trésor dans le temple de Jupiter sur la colline du Capitole à Rome. Si c'était principalement pour des raisons de sécurité, cela associait aussi de manière significative la richesse temporelle aux préoccupations divines…

Lorsqu'en 390 avant J.-C. nous dit la légende, les Gaulois, qui à l'époque faisaient de fréquentes incursions en Italie, tentèrent une attaque surprise sur Rome, les oies qui se trouvaient à proximité du temple, se mirent à caqueter bruyamment, avertissant ainsi les habitants du danger imminent. La ville fut sauvée et en guise de reconnaissance les Romains construisirent un sanctuaire dédié à Moneta, autrement dit « celle qui avertit » (du latin « *monere* » signifiant « avertir, conseiller »). C'est le terme qui est à l'origine du mot « monnaie ».

Mais à cette époque, le stock d'or des Romains était encore modeste. Pline l'Ancien rapporte que le trésor de Rome ne contenait pas la moitié de l'or utilisé au siècle précédent par Phidias pour décorer la statue d'Athéna au Parthénon. Il n'empêche que les Romains, même après avoir accédé à de nouveaux gisements d'or, en particulier après leur victoire sur Carthage qui leur apporta les immenses réserves d'or des sierras espagnoles, continuèrent à voir dans le précieux métal plus une réserve en cas de besoin qu'un instrument que l'on dépense dans les échanges courants.

Ainsi, à travers ces faits, on a pu l'observer, la vocation première de l'or n'a pas été, du moins à ses débuts, d'être une monnaie dans l'acception courante que l'on s'en fait de nos jours. Il a d'abord été l'instrument, puis l'outil et par là même, le symbole de la puissance de certains groupes d'hommes sur d'autres. La possession de la matière précieuse est devenue au fil des siècles la source même d'une forme de suprématie terrestre. A partir du moment où l'homme civilisé a pu s'approprier de l'or de manière durable (en l'exploitant, le transformant), il en a fait non seulement un vecteur de communication mais également d'échange : « je te donne de mon or en échange de biens que tu possèdes et que je n'ai pas ». Et c'est grâce à sa pérennité extraordinaire que l'or plus que n'importe quel autre métal précieux est devenu la monnaie historique par excellence pendant près de 2500 ans !

LE PREMIER SALON DU JETON TOURISTIQUE
Association JETONS-TOURISTIQUES.COM

Le Premier Salon du Jeton Touristique s'est tenu à la Monnaie de Paris les 24 et 25 octobre derniers. Pour la première fois, la possibilité de se rencontrer et de croiser leurs avis et expériences au sujet de cette collection en pleine expansion, et son bouillonnant microcosme, fut offerte aux acteurs majeurs du monde du Jeton Touristique.

Pour ceux qui ne connaissent pas encore cette collection, elle fêtera bientôt ses 15 ans et une fois n'est pas coutume, il s'agit à la base d'une initiative 100% franco-française, due à l'alliance des compétences de la Société EVM (Clermont-Ferrand) et de la Monnaie de Paris.
Le principe est de proposer aux visiteurs d'un grand nombre de Monuments, sites touristiques, sites naturels, mais aussi de certains événementiels, de rapporter un souvenir impérissable et quelque peu "précieux", sous la forme d'un jeton de 34mm de diamètre, frappé en Cupro-Alu-Nickel. Le signe de reconnaissance étant un revers commun ainsi que le fameux « Différent », qui certifie et garantit la frappe par les ateliers de la Monnaie de Paris.

Organisé par Jetons-Touristiques.com l'une des Associations (près de 800 Adhérents répartis dans toute l'Europe) qui anime avec passion cette Collection, le premier Salon du Jeton Touristique proposait à ses visiteurs une véritable plongée au coeur de la collection des jetons touristiques et du patrimoine.

La mise à disposition des prestigieux Salons XVIII^{ème} siècle du 11 Quai de Conti n'est bien entendu par étrangère à la réussite de l'événement.

Tout d'abord, le visiteur devait gravir les marches de l'Escalier d'Honneur de la Monnaie de Paris, une visite pendant laquelle votre tête se retrouve littéralement montée sur des "roulements à billes" tellement le décor vous sollicite. Une fois la billetterie passée, les mille feux du Grand Salon Dupré accueillaient chaque porteur d'un billet d'entrée ou d'une invitation.

Sous les ors de cette merveille de style et d'architecture sise en plein coeur de Paris, une exposition (la plus complète possible à ce jour) de la Collection des Jetons Touristiques était présentée, et bien plus que cela même, car des exemplaires rarissimes (tels que fautés, particularités, etc…) garnissaient également les vitrines, ainsi que trois jetons qui n'avaient pas encore été mis en circulation, prêtés exceptionnellement pour l'occasion par leurs éditeurs respectifs (Disneyland Resort Paris 2010, 80 ans de la Gare de Limoges Bénédictins et Exposition Avicole de Metz).

Le privilège fut porté à son paroxysme car pour la première fois, il fut offert aux collectionneurs de pouvoir contempler quelques-uns des outils qui sont à la genèse de leur passion : un gabarit et un coin, en l'occurrence ceux qui servirent à frapper le Jeton dédié au Salon, et que la Monnaie de Paris avait accepté d'exposer sur leur stand.

Les stands respectifs de la Monnaie de Paris et de l'Association Jetons-Touristiques.com complétaient l'espace et invitaient le visiteur à découvrir plus en détails leurs secteurs d'activités respectifs.

Concentré sur sa tâche, un préposé de La Poste maniait l'un des produits "Collectors" du Salon, que nous vous présenterons plus en détail ci-dessous.

Passé l'émerveillement du Salon Dupré, la plongée dans le monde du Jeton Touristique continuait... et s'ouvrait sur un autre espace, la Salle Jean Varin, où l'Office de Tourisme d'Aubusson (23) côtoyait une Association Loi 1901 ainsi qu'un professionnel très actif, à savoir RT Diffusion (21). Les visiteurs purent dans cette salle effectuer quelques échanges, acquérir des jetons dont certains rares et contempler une adaptation du visuel d'un jeton touristique déclinée en tapisserie d'Aubusson.

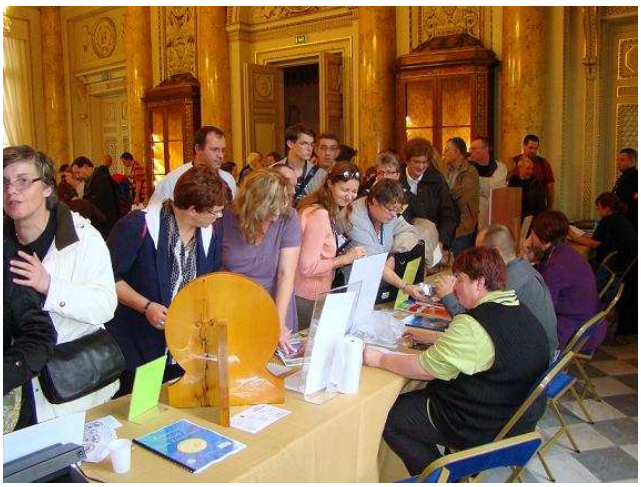

La ferveur des collectionneurs, dès l'inauguration passée, qui cherchent à obtenir les produits dérivés du Salon.

En continuant la visite, la Salle Denon s'offrait aux yeux des visiteurs et mettait à l'honneur l'Office de Tourisme de Carennac (46), un charmant village baigné par la Dordogne, le stand de "La Boite à Médailles" (49), procédé d'expédition et de calage mis au point par un Collectionneur devenu pour la même occasion, micro-entrepreneur, ainsi qu'un professionnel réputé pour ses étals bien achalandés, à savoir Numis16 (75). Ces trois sympathiques stands ont connu un succès appuyé.

De l'avis de tous, l'espace suivant, à savoir la Salle Duvivier, fut le plus animé. Et l'on doit certainement ce plébiscite à la dynamique équipe provençale qui représentait l'Union des Calissonniers d'Aix-en-Provence ainsi que la charmante cité éponyme. Ces derniers avaient concocté un stand où il était aisé pour le visiteur de ne plus se croire à Paris, mais au beau milieu du Cours Mirabeau et de ses fontaines. Face à ce stand très animé, était installé un duo qui avait tout simplement "mis le paquet" pour le Salon, à savoir la boutique "Monnaies Médailles 17" et ni plus, ni moins, que la marque Leuchtturm, qui avaient fait stand "commun" et sur lequel les collectionneurs s'en sont donnés à coeur joie.

La collection des jetons touristiques étant une collection familiale, les enfants et les adolescents n'étaient pas en reste, puisque la Salle Pisanello leur était réservée. L'équipe "Accessibilité" de l'Association jetons-Touristiques.com avait en effet mis en place des animations, sous la forme de jeux, de "quizz" et d'enquêtes, destinés à initier le jeune public à la Collection et au Patrimoine. Chaque "petit champion" se voyait remettre, quelle que soit sa prestation, un cadeau qui ne laissa pas un seul d'entre eux indifférent.

Le "clou du spectacle", si l'on peut dire, était localisé dans la Salle Arnauné, où quelques "bandits manchots" attendaient les visiteurs. Le nom d'emprunt de cette Salle était tout trouvé : « Le Casino ». Imaginez que vous vous trouviez face à un distributeur automatique de jetons, dont la façade ne vous en indique pas le contenu, mais pour lequel vous avez connaissance qu'un jeton sur 10 situé à l'intérieur est un jeton "Rare" et qu'il est susceptible de tomber entre vos mains à chaque insertion d'une pièce de deux Euros... Certains collectionneurs ont touché le "Jackpot" et les organisateurs ont été flattés du succès de leur initiative, qui leur avait procuré quelques interrogations lors de sa conception.

Située opportunément entre "Le Casino" et un espace très intéressant pour les collectionneurs, la Salle Jacques Denis Antoine (du nom de l'architecte du bâtiment où se tenait le Salon) abritait Organicom (63), société qui gère plusieurs sites Touristiques dont certains proposent ou proposeront des jetons touristiques (Château de Murol et Grottes de Jonas, par exemple), mais aussi un professionnel qui n'était autre que La Bourse du Collectionneur (75), et pour finir, le stand de "Monnaie Magazine", représenté par François Blanchet.

Le point d'orgue pour les collectionneurs était savamment placé en fin de visite, il s'agissait d'une salle réservée aux échanges. Cette dernière était animée par trois collectionneurs chevronnés, bénévoles au sein de l'Association Jetons-Touristiques.com, et qui prodiguaient conseils avisés et "petits trucs" au sujet des jetons, que les novices et les moins initiés ne savent pas toujours.

L'heure de la fermeture du Salon du Jeton Touristique approche, les visiteurs se font plus rares dans la Salle Guillaume Dupré.

Une fois cette évocation "matérielle" du premier Salon du Jeton Touristique ainsi projetée, nous pouvons maintenant en venir aux "produits dédiés", qui ont fait que plusieurs centaines de personnes se sont déplacées au coeur de la Capitale pour cette "première".

Commençons par le jeton du Salon, dont la dénomination est "Salon du Jeton Touristique 24/25 oct 2009 - Paris", et qui est l'oeuvre de l'Atelier de Gravure de la Monnaie de Paris. Ce visuel reprend avec brio la Semeuse de Roty et la Corne d'Abondance. Le symbolisme est porté à son paroxysme, car il évoque la tenue du premier Salon du genre, aux sources même de la naissance de cette dynamique collection. Frappé à 3.000 exemplaires seulement, ce jeton est d'ores et déjà épuisé. Le succès fut foudroyant, sans autres termes, jugez-en par vous-même... La souscription lancée sur Internet à son sujet et prévue pour durer 30 jours, dut être clôturée au bout de 96h... La disponibilité du jeton pour la journée de samedi n'a pas dépassé 7 minutes, et celle du dimanche s'est étalée sur à peine plus d'une heure.

Ensuite, pour la première fois en France, fut proposé un "combiné" tel que décrit en suivant :
- une enveloppe aux couleurs du Salon, imprimée à 700 exemplaires,
- un timbre personnalisé réalisé par Phil@poste,
- une oblitération dédiée au Salon,
- un encart numéroté réalisé à 500 exemplaires comprenant un jeton du Salon incrusté.

Ce "combiné" a remporté lui aussi un vif succès, et bien entendu, il est également épuisé et donc très recherché, à ce jour.

Il ne faut pas oublier les initiatives de deux des exposants du Salon, à savoir Monnaies Médailles 17 et Organicom, qui pour l'occasion avaient pris le pari de faire frapper un jeton pour chacun d'entre eux, en guise de nouveautés : "Château de Murol, les Paladins du Sancy" pour l'un et "Ville de La Rochelle" pour l'autre.

Il est évident que la sortie de ces deux nouveaux jetons a été plus que "dopée" par leur présence en exclusivité sur place.

Ce Salon fut le premier du genre, et ce fut également une "première" pour les bénévoles de Jetons-Touristiques.com, dont certains ont oeuvré pendant près d'un an pour "monter" cet événementiel. Ils ont été aidés en cela par la Monnaie de Paris et par EVM, bien entendu, cependant l'Association a conservé la maîtrise d'oeuvre du Salon de A à Z, tant au niveau humain que matériel. 44 bénévoles issus de 3 pays différents (France, Pays-Bas, Luxembourg) et provenant de plusieurs régions (du Nord-Pas-de-Calais au Bouches-du-Rhône en passant par le Limousin, l'Auvergne, Rhône-Alpes et bien entendu l'Ile-de-France) se sont donc mobilisés pour faire de ce Salon une réussite et faire en sorte que les objectifs soient atteints pour cette "première".

De l'avis général, le pari fut réussi et déjà la liste des exposants prétendants pour être présents dans le cadre de la seconde édition s'allonge de jour en jour.

Rien n'est encore décidé, car une telle organisation est un réel investissement, tant humain que financier, pour une Association Loi de 1901. Cependant aussi bien les bénévoles que les responsables de Jetons-Touristiques.com sont "partants" pour bisser le cas échéant.

D'ici là, la collection des Jetons Touristiques se sera enrichie de nouveautés, de nouvelles destinations auront rejoint la liste des Jetons Touristiques ou événementiels et les collectionneurs se feront encore plus nombreux...

L'Association Jetons-Touristiques.com tient une fois de plus à remercier la Monnaie de Paris, EVM et l'ensemble des exposants et visiteurs pour leur contribution au succès de la première Edition du Salon du Jeton Touristique.

Pour plus d'informations :

Association Jetons-Touristiques.com
30 D rue Perrault
87000 Limoges
(Adhésion : 5 Euros / an)
asso@jetons-touristiques.com
http://www.jetons-touristiques.com
(Liste des jetons mise à jour en temps réel et bourse d'échanges en ligne.)

LISTE DE MONNAIES, JETONS ET MEDAILLES FRAPPES A LIMOGES VUS EN 2009

Cette rubrique recense une partie des monnaies limousines vendues au cours de l'année écoulée ou bien aperçues dans des collections particulières. Bien entendu cette liste est loin d'être exhaustive, et n'apparaissent que les monnaies qui nous ont paru représentatives, rares ou curieuses.

V.E. = Vente aux enchères, V.S.O. = Vente sur offres.

Lémovices :	
Statère en électrum à la grue et au trèfle	Elsen VE 101-10 13/06/2009.
Mérovingiens :	
Triens de Brive, Mariulfus monétaire	Elsen VE 101-336 13/06/2009.
Carolingiennes :	
Obole de Pépin d'Aquitaine, Limoges	iNumis 8, lot 401.
Féodales :	
Vicomté de Limoges, Arthur, obole.	iNumis 8, lot 755.
Royales :	
Charles VI, florette 16ème émission, Limoges.	Collection particulière.
Louis XI, écu d'or à la couronne 1er émission, Limoges.	Hess-Divo AG vente 315 lot 362.
Charles IX, teston 5ème type 1567, Limoges.	iNumis 9, lot 558.
Henri III, double sol parisis 2ème type 1584, Limoges.	iNumis 9, lot 581.
Louis XIV, quart d'écu à la mèche longue 1655, Limoges.	Collection particulière.
Louis XIV, Louis d'or à la mèche longue 1653, Limoges.	iNumis 8, lot 628.
Louis XIV, écu aux 8 L 2ème type 1704, Limoges.	Collection particulière.
Louis XV, petit Louis d'argent 1720, Limoges.	Collection particulière.
Louis XIV, 1/20 écu aux branches d'olivier 1730, Limoges.	Collection particulière.
Louis XV, écu aux branches d'olivier 1734, Limoges.	Vente ebay.
Modernes :	
Napoléon Ier, 2 F 1811 I, Sup	Palombo VE 8-266 28/11/2009.
Napoléon Ier, ¼ de Franc 1808 I, RR	Palombo VE 8-271 28/11/2009.
Louis XVIII, 1 franc 1823, Limoges.	Bulletin Numismatique CGB 72 en référence à une vente ebay.
Charles X, 2 francs 1825, Limoges.	Palombo, vente 8 lot 294.
Charles X, 1 franc 1828, Limoges.	Monnaies d'Antan VSO 6 - 958.
Louis Philippe, quart de franc 1831, Limoges.	Herbert Grün, vente 52 lot 684.
Jetons, médailles :	
Jeton Jean-François Martin de la Bastide, 1692.	CGB boutique jetons.
Méreau de la cathédrale de Limoges daté de 1582.	Collection particulière.

SNL87.FR – IDENTIFICATIONS

"L'espace identification" du site SNL87 a été régulièrement sollicité cette année. Voici une sélection de monnaies rares et intéressantes qui nous ont été soumises en 2009. Vous trouverez d'autres monnaies, *dont certaines restent toujours à identifier*, sur www.snl87.fr/identification.php.

Denier mérovingien de Poitiers :
D/ + PECTAVIS CIV (légende rétrograde) : tête radiée à g.
R/ + A[RIBAL]DO M : croix et deux globules.
Cette monnaie diffère du type Prou 2196, avec notamment au droit la légende rétrograde et le buste radié à gauche (effet miroir par rapport au type connu), et au revers, les globules qui semblent avoir fusionné avec l'extrémité de la croix. Inédit ?

Triens mérovingien de Blot l'Eglise (Auvergne) ?
D/ + bLOTE FIT : buste diadémé à droite
R/ ...LEODO... : croix
L'exemplaire connu pour Blot l'Eglise a au revers le nom du monétaire Valdolenus (VALDOLENO M.). S'agit-il ici d'une légende fautive ou d'un exemplaire inédit avec un autre monétaire ???

Petit gros d'argent pour Cambrai, à priori Nicolas de Fontaines (1248-1272)
A - + NICHOLAVS EPISChOPVS, buste mitré de face
R - + AVE MARIA etc en légende extérieure, croix évidée coupant la légende CA - ME - RA - CV
Référence : Boudeau 2008. Monnaie apparemment assez rare.

Quirat d'argent, au nom de Tachfin ibn Ali, le 3e émir de la dynastie almoravide (1142-1145), et de son héritier Ibrahim.
D/ Il n'y a de dieu que Dieu / Muhammad est l'envoyé de Dieu
L'émir Ibrahim
R/ L'émir des musulmans / et soutien de la religion / Tachfin fils de Ali
Pas d'atelier, pas de date.
Référence : Album 472.2 (cotée RR) / Vives 1885 (type un peu différent) / Coll. Tonegawa n°95.

Jeton de compte datant du XIV^{ème} siècle, frappé probablement dans l'atelier royal de Tournai.
D/ croix fleurdelisée centrée d'un petit quadrilobe coupant la légende, cantonnée de deux fleurs de lys et de deux binocles, chacune de ces figures accostée de deux annelets. Légende : AVE MARIA GRA(tia) : Je te salue Marie, pleine de grâce. R/ binocle dans le centre. Légende : PLENA x DOMINUS x TECUM x BENE : le Seigneur est avec toi [tu es] bénie.
Le binocle semblait indiquer à celui qui recevait le jeton qu'il fallait ouvrir les yeux, c'est à dire voir clairement afin que les comptes soient exacts.

SNL87.FR – MONNAIES DU MOIS 2009

Sur www.snl87.fr, chaque mois, une nouvelle monnaie livre ses secrets.

Décembre 2009 : un quart de dinar almohade en Bretagne

Novembre 2009 : un louis d'or 1787 I

Octobre 2009 : un méreau de la cathédrale de Limoges daté de 1582

Septembre 2009 : une lettre "S" originale sur une florette de Bourges

Juillet/août 2009 : les jetons en étain "Normatensyl"

Juin 2009 : un denier tournois de Charles VII attribué à Loches

Mai 2009 : un rarissime quart d'écu à la mèche longue 1655 I (Limoges)

Avril 2009 : un hardi de Louis XI

Mars 2009 : un denier de Bourges pour Louis VII (1137-1180)

Février 2009 : un douzain au porc-épic de Louis XII

janvier 2008 : une hémidrachme de la ligue achéenne (Tégée), 196 - 168 av. JC

COMMENT ADHERER A LA SOCIETE NUMISMATIQUE DU LIMOUSIN

La Société Numismatique du Limousin fondée en 1972 par Georges Frugier (J.O. du 8 avril 1972) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901.

Elle s'est donnée pour but de faciliter par des réunions, des colloques et des publications, les recherches historiques et archéologiques et les études économiques, artistiques et techniques concernant les monnaies et les médailles.

Ses membres se réunissent chaque premier samedi du mois de 14h00 à 17h00 dans les locaux de l'Espace associatif Charles Sylvestre. Les réunions se déroulent en deux parties, la première est réservée aux activités de l'association : informations diverses, mise au point de manifestations, projets... La seconde est consacrée aux communications, études, ou discussions sur des sujets numismatiques variés. Chaque séance se termine par une bourse d'échange.

En devenant membre de la Société Numismatique du Limousin (il suffit pour cela de s'acquitter du montant de sa cotisation annuelle : le bulletin d'adhésion est téléchargeable sur notre site), vous bénéficierez de conseils, de l'accès à la bibliothèque, de commandes groupées, de remises auprès de certains professionnels et de l'expérience des "anciens", le tout dans une ambiance fort sympathique.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous ou rendez-nous visite lors d'une prochaine réunion où un chaleureux accueil vous sera réservé.

Calendrier des réunions

6 mars 2010 — 3 avril 2010 — 5 mai 2010 (mercredi !) — 5 juin 2010
3 juillet 2010 — 4 septembre 2010 — 25 septembre 2010 — 6 novembre 2010
4 décembre 2010 — 8 janvier 2011 — 5 février 2011 (Assemblée Générale)

Bourse – exposition

dimanche 3 octobre 2010

Permanences à l'Espace associatif

le 3ème mercredi de chaque mois de 13h30 à 16h30

17 février — 17 mars — 21 avril — 19 mai — 16 juin — 21 juillet
15 septembre — 20 octobre — 17 novembre — 15 décembre — 19 janvier

SOCIETE NUMISMATIQUE du LIMOUSIN
Espace associatif
40, rue Charles Sylvestre
87100 LIMOGES
snl87@snl87.fr
www.snl87.fr

NOS PUBLICATIONS

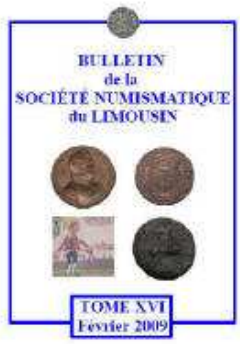

Tome XVI, février 2009

De nouvelles variétés de statères lémovices "à la grue et au trèfle", M. Parvérie
Le Maréchal Bugeaud, le "soldat-laboureur", G. Frugier
L'association Jetons-Touristiques.com, Willem Meijst
Les pièces de monnaies marquées "BON POUR..." et leurs rapports avec l'Union latine, F. Lhermite
Economie et numismatique sous le règne de Louis XIV, G. Niesseron
Un peu d'humour, F. Lerat
Une variante inédite d'un besant du royaume de Jérusalem, M. Parvérie
L'euro, 7 ans déjà, R. Chatrias

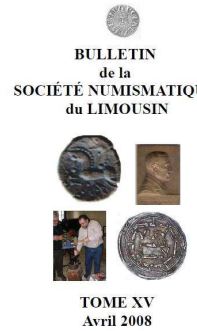

Tome XV, avril 2008

Drachme ou quinaire au carnyx ? L.-P. Delestrée
A la découverte des jetons touristiques, W. Meijst
La circulation des monnaies arabes en Aquitaine et Septimanie aux VIIIe et IXe siècles, M. Parvérie
L'école des Beaux Arts appliqués à l'industrie, F. Lhermitte
Un curieux denier hybride de Septime Sévère et Géta, M. Parvérie
L'informatique, un tremplin pour l'histoire de la monnaie, R. Chatrias

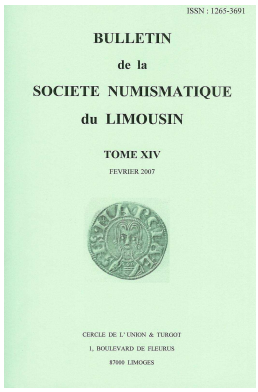

Tome XIV, février 2007

Un faux dinar à Toulouse, M. Parvérie
La lettre "L" différent de l'atelier de Limoges, C. Frugier
Le denier "aux deux maillets" au type de Saint Martial de Limoges, J. Tixier
Un guénar inédit de la 3ème émission du dauphin régent retrouvé pour Limoges (complément), C. Frugier
Chroniques musicales en numismatique, R. Chatrias
Une variante inédite d'un denier de Septime Sévère. Le point sur les frappes attribuées à l'atelier d'Emèse, M. Parvérie
Liste des maîtres, directeurs et graveurs de la monnaie de Limoges avec leurs différents de 1515 à 1835, C. Frugier et J. Vigouroux

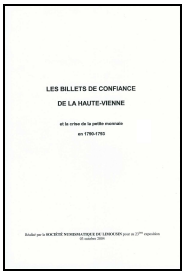

Les billets de confiance de la Haute-Vienne

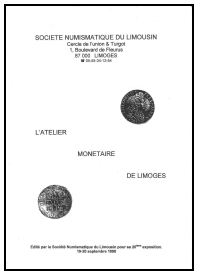

L'atelier monétaire de Limoges

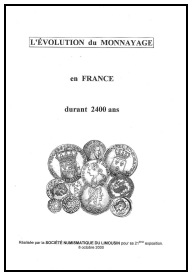

L'évolution du monnayage en France

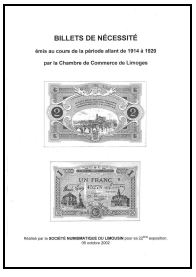

Les billets de la Chambre de Commerce de Limoges

La liste complète de nos publications, les tarifs et un bulletin de commande se trouvent sur :
http://www.snl87.fr/publication.php

L I M O G E S (87)

Salles Blanqui (derrière l'Hôtel de Ville)
accès par la rue L. Longequeue

de 9 h 00 à 17 h 00

Dimanche 3 octobre 2010

28e BOURSE -NUMISMATIQUE

MONNAIE
PAPIER-MONNAIE
MEDAILLES ET JETONS
LIBRAIRIE NUMISMATIQUE

Entrée libre – parking assuré
Organisée par la Société Numismatique du Limousin

Avec le soutien de la Ville de Limoges
et du Conseil Général de la Haute-Vienne

SOCIETE NUMISMATIQUE du LIMOUSIN
Espace associatif
40, rue Charles Sylvestre
87100 LIMOGES
snl87@snl87.fr

www.snl87.fr
Le site de référence des monnaies, médailles, jetons et billets du Limousin

ISSN : 1265-3691

5 €